LP COMPUTER SOLUTIONS
Pour TOUS vos besoins en ordinateurs
Days Corner Wellington
854-2290
VENTE ET SERVICES

La Voix Acadienne
Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard
SUMMERSIDE (Î.-P.-É.) 20e ANNÉE LE MERCREDI 7 FÉVRIER 1996 50 CENTS (INCLUS TPS)

Michael's PIZERIA
DEPUIS 1973
Au service des gens de qualité
Days Corner Wellington Elmsdale
854-2233 853-2777
854-3100 853-2221

APF
MEILLEURES PHOTOS
MEILLEURE PRÉSENTATION

SOMMAIRE

★ En général et en bref p.2
★ Une erreur est corrigée p.2
★ Le marché du travail et les jeunes p.3
★ Élections scolaires en 1996 ..... p.3
★ Éditorial p.4
★ Le Club Ti-Pa et l'avenir p.5
★ Le Festival de danse revient p.6
★ Les Pas d'Folie à Winnipeg p.6
★ Nouvelles du sport p.14

La Chandeleur redevient une tradition

Voyez nos photos aux pages 2 et 7

Bonne lecture et bonne semaine!

Selon Viola Léger, la Sagouine va survivre aux changements, comme elle l'a fait pendant 25 ans

Par Jacinthe LAFOREST

Pour Viola Léger, le fait que le public continue, 25 ans après sa création, de venir voir la Sagouine et de se laisser rassurer par le gros bon sens de ce personnage, est un signe que la Sagouine va survivre aux changements qui ne manqueront pas de se présenter.

Viola Léger est la comédienne qui incarne depuis 25 ans le personnage de la Sagouine. Elle est d'ailleurs la seule qui l'ait incarnée officiellement, en français.

En anglais, le personnage existe depuis 15 ans. En 15 ans, il a été joué par une seule autre comédienne que Viola Léger. Cette dernière était d'ailleurs de passage à Charlottetown la semaine dernière pour une série de représentations en anglais au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean, dans une production de *Theatre PEI*, mise en scène par Ron Irving.

«La Sagouine est un personnage. Elle avait 72 ans en 1970, lorsqu'elle a été créée par Antonine Maillet et elle a encore 72 ans. Cela, ça ne change pas. Par contre, ma livraison de la Sagouine a changé, sûrement; le public a changé et a fait place à une nouvelle génération. Et le public se retrouve encore dans la Sagouine, après 25 ans».

Elle dit qu'on ne peut pas maintenir un personnage comme la Sagouine en vie de façon artificielle, car c'est le public qui fait vivre un personnage et on n'a pas vraiment de contrôle sur l'engouement du public. Par contre, Viola Léger ne nie pas que le Pays de la Sagouine, à Bouctouche, créé il y a cinq ans, ait contribué à maintenir la Sagouine dans l'oeil du public.

Viola Léger s'interroge par contre sur certains aspects du personnage. «La vie de la Sagouine est énormément marquée par l'église, la religion. Elle fait constamment référence aux images de la bible, le petit Jésus de cire, les rois mages...Nos enfants ne savent plus rien de tout cela... Jusqu'asteure, il n'y a pas eu de problème», ajoute-t-elle, laissant entendre qu'il viendra peut-être un temps où l'on devra faire une adaptation du texte original.

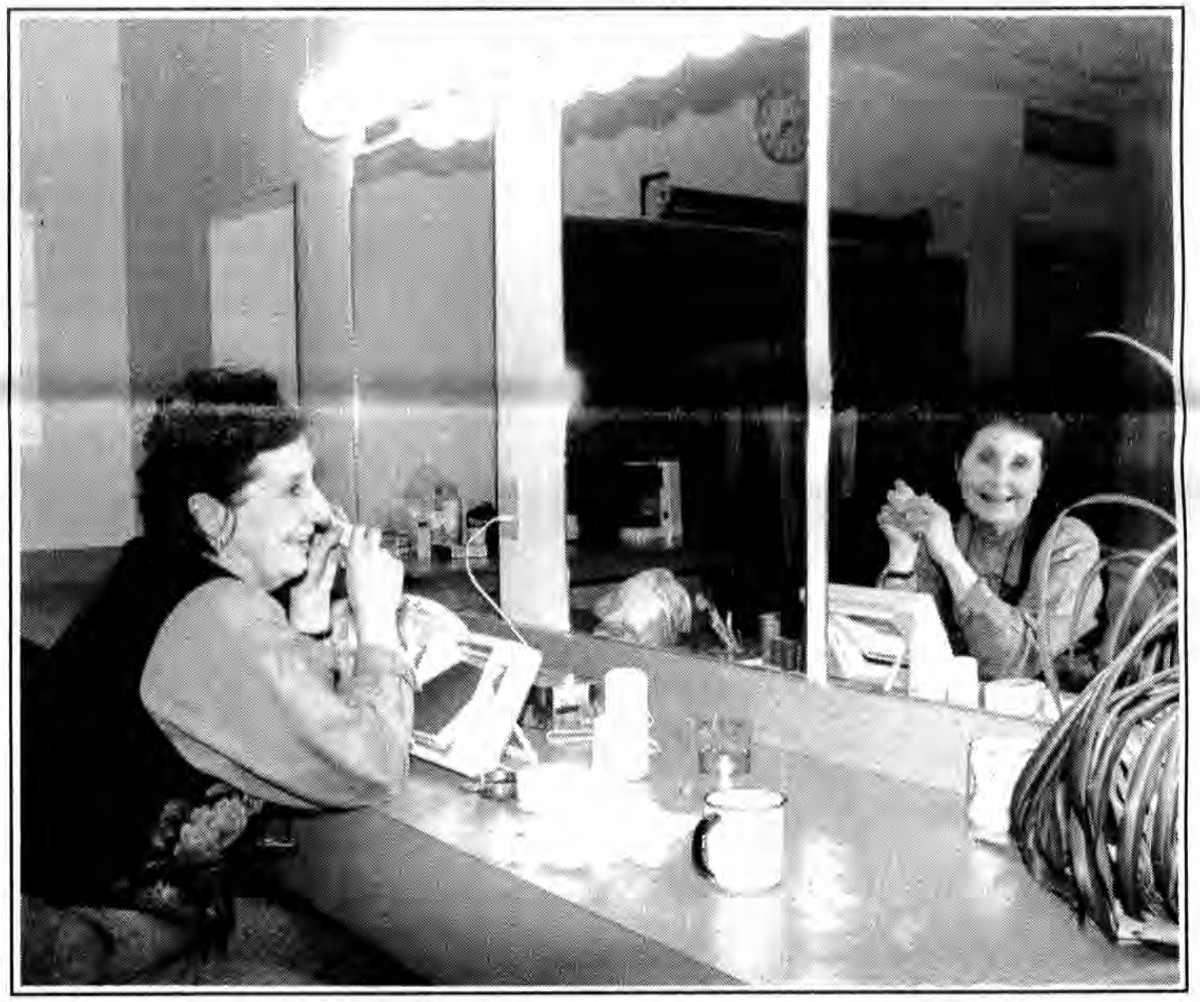

Viola Léger incarne la Sagouine depuis 25 ans. Elle était de passage récemment à Charlottetown, pour une série de représentations en anglais, au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean. Avant chaque représentation, la métamorphose s'opère, devant le reflet vigilant du miroir.

Une autre interrogation vise la langue parlée de la Sagouine. La Sagouine ne parle pas le chiac. Elle parle le vieux français, la vraie langue acadienne. «La langue acadienne, on est en train de l'enterrer. Veux, veux pas, on ne parle déjà presque plus en «j'avions». Les jeunes parents sont pratiquement tous allés à l'université, etc...».

Cela ne sonne pas le glas de la Sagouine. «Une langue, c'est aussi une musique, et «notre musique» est toujours-là», dit-elle.

Tout comme les textes du Moyen âge sont rarements livrés dans la langue du Moyen âge, parce qu'on n'y comprendrait rien, à moins d'être des experts en études médiévales, Viola Léger pense qu'il viendra un temps où les textes de la Sagouine seront livrés dans une langue française plus universelle.

«La Sagouine est la même personne, qu'elle parle en acadien, en anglais» dit-elle. Si cette affirmation est vraie, on peut aussi penser que la Sagouine serait toujours la Sagouine, même si elle venait à s'exprimer dans un français plus standard.

Une autre interrogation de Viola Léger concerne sa livraison du personnage. Ayant été la seule interprète officielle du personnage en 25 ans, elle a profondément marqué le personnage. Elle ne dira pas cependant, que la Sagouine va mourir avec elle. «Personne n'est irremplaçable. Je crois fermement qu'une autre comédienne va reprendre ce rôle, mais il faudra que ce soit une très bonne comédienne... Mais c'est sûr que les gens vont toujours comparer...». ★

La tradition revit, pour une deuxième fois

(J.L.) Suite au succès remporté l'an dernier, un groupe s'est de nouveau réuni cette année pour courir la Chandeleur, dans le respect de la tradition acadienne. Afin de célébrer la «fête des chandelles», des groupes se sont organisés à Abram-Village (vendredi après-midi), à Wellington, samedi après-midi et à Mont-Carmel, dimanche après-midi. Dans la plupart des foyers, les gens ont été généreux et ont donné de la nourriture pour les personnes dans le besoin. La «course» de Wellington a débuté chez Albert (à Jérémie) Arsenault et sa femme Anita. En sa compagnie, on voit David LeGallant de Mont-Carmel, le chef du groupe, Sheila Curran, Rose Arsenault, Célina Gallant et Louis Gallant. Le groupe était emmené de maison en maison par le cheval de Russel Curran. (D'autres détails sur la Chandeleur à la page 7.)

La médaille est arrivée, l'erreur est corrigée

Parmi les bénéficiaires de la Bourse du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton, on reconnaît Nadine Arsenault, deuxième en partant de la droite au premier rang. (Photo : Hebdo Campus)

Par Jacinthe LAFOREST

On a déjà dit que Nadine Arsenault avait reçu la Médaille du gouverneur général du Canada, lors de la remise des diplômes aux finissants de l'école Évangéline, en juin dernier, malgré la maladie et une absence prolongée de l'école Évangéline.

Alors pourquoi revenir sur la question?

C'est qu'une des raisons pour laquelle Nadine tenait tant à recevoir cette médaille, était que c'était la médaille du premier gouverneur général acadien de l'histoire du pays.

«C'est la première fois qu'on a un gouverneur général acadien. Cela me valait beaucoup de recevoir sa médaille car je suis Acadienne moi aussi. Cela faisait de la médaille un symbole encore plus significatif» dit Nadine Arsenault, rejointe à l'Université de Moncton (UM), où elle étudie.

Mais quelle ne fut pas la surprise de Nadine, de voir que la médaille qu'elle avait reçue était frappée de l'effigie de l'ancien gouverneur général, Ray Hnatyshin.

Nadine Arsenault a fait des démarches. «J'ai parlé à des gens qui ont à leur tout parlé à des gens, mais je ne savais pas si j'aurais ma médaille de Roméo LeBlanc. En septembre 1995, j'ai reçu un certificat, signé par Roméo LeBlanc, qui me disait que j'allais recevoir la médaille, et en janvier de cette année, la médaille a été envoyée à l'école Évangéline».

L'école a ensuite envoyé la médaille aux parents de Nadine à Saint-Timothée et de là, elle a été envoyée à Nadine à Moncton.

La Médaille du gouverneur général est frappée d'un côté d'un portrait de Roméo LeBlanc et de son épouse Diana Fowler-LeBlanc, et de l'autre côté, des armoiries de Roméo LeBlanc.

Nadine Arsenault est inscrite au programme de sciences préparatoires aux sciences de la santé. C'est beaucoup de travail. «J'ai placé la médaille dans un coffret et le coffret est sur mon étagère. Cela m'encourage un peu de l'avoir, c'est comme une motivation à me dépasser», avoue Nadine Arsenault.

Nadine Arsenault est également l'une des 25 étudiants inscrits à l'UM, à avoir reçu une bourse du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton. La valeur de cette bourse est de 3000 $ par année, renouvelable, jusqu'à atteindre 12 000 $ sur quatre ans ou 15 000 $ sur cinq ans. Il s'agit de bourse la plus substantielle attribuée par l'Université et elle vise à reconnaître le rendement scolaire d'un étudiant ou d'une étudiante de chacun des écoles secondaires francophones des Maritimes. ★

En général & EN BREF

Retour aux études possible

(APF) Il est souvent plus difficile pour une femme que pour un homme de retourner aux études. Afin d'aider les femmes à retourner aux études, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises offre une bourse d'étude à une femme francophone qui effectuera un retour aux études en 1996-1997. La bourse Almanda Walker-Marchand, du nom de la fondatrice de la Fédération, est offerte à une femme qui vit en milieu minoritaire qui souhaite étudier dans un établissement collégial ou universitaire francophone situé à l'extérieur du Québec.

Les candidates ont jusqu'au 30 avril pour soumettre leur demande et elles peuvent se procurer un formulaire auprès de leur collège ou université ou en communiquant avec la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises.

Formation en télévision

Vous avez toujours rêvé de manier une caméra, de filmer des événements, de faire des émissions de télévision?

Le poste communautaire Évangéline offre cette chance à tous les intéressés. Suite à la décision d'acheter de l'équipement pour créer et diffuser une programmation communautaire sur le câble, la Coopérative de communications communautaire a fait des démarches, et commandé de l'équipement qui devrait arriver sous peu, si ce n'est déjà fait.

La Coopérative prévoit tenir en février une session de formation pour donner aux intéressés la chance d'apprendre à manier de l'équipement télévisuel, pour fins de diffusion à la télé.

Selon les pourparlers, le poste communautaire Évangéline serait diffusé sur le 19, pour les abonnés au câble de *Prince County Cable*. On devrait d'ailleurs prochainement commencer à diffuser des annonces communautaires.

Pour obtenir plus de renseignements sur la formation ou d'autres détails, communiquez avec le président de la Coopérative de communications communautaire, Eric Richard, au 854-2844.

Foyer école Évangéline

(J.L.) Lors de leur plus récente réunion, les membres du Foyer école Évangéline ont élu un nouveau conseil d'administration, qui sera présidé par Angèle Arsenault, assisté d'Eric Gallant à la vice-présidence et de Célina Arsenault, au poste de secrétaire-trésorière.

Les conseillères sont Linda Arsenault (affiliée au Centre préscolaire), Mona Arsenault (affiliée à l'Association des troubles d'apprentissage section française, de l'Î.-P.É), Suzanne Arsenault et Christine Arsenault, (affiliées au Conseil étudiants), Velma Richard (enseignante), Imelda Arsenault directrice de l'école et membre ex-officio du Foyer école, et une personne ressource membre de la Commission scolaire de langue française.

Le comité exécutif sera en même temps le Conseil d'école, qu'on a décidé de créer.

Par ses prochaines activités, le Foyer école va tenir des activités durant la semaine d'appréciation des enseignants et des enseignantes, la semaine prochaine, et en avril, le Foyer école va parrainer une série de cinq sessions de formation sur la résolution des conflits, à l'intention des parents.

Reprise des travaux

La reprise des travaux à l'Assemblée législative se fera le 29 février avec la lecture du discours du Trône par le lieutenant-gouverneur Gilbert Clements. Catherine Callbeck estime que son gouvernement a livré la marchandise au cours de ses trois premières années au pouvoir. Élue sur des promesses de création d'emplois, de réduction du déficit et d'une meilleure qualité d'éducation, la Première ministre dit que 8000 emplois ont été créés; que l'on présentera un budget équilibré au printemps; et que 600 ordinateurs ont été achetés et placés dans les écoles.

Courses annulées

Les courses internationales de chiens à Mill River, prévues pour la fin de semaine dernière, ont été annulées, en raison du manque de neige. L'événement sera de retour l'année prochaine, si la neige le permet.

Erratum

Récemment, dans un article sur le phoque Andrée, nous avons fait une erreur en nommant l'un des fils de Julien et Edna, Joey. Son nom est bel et bien Joël. ★

Un tremplin vers le marché du travail

Par Jacinthe LAFOREST

Trouver un emploi, lorsqu'on est jeune et qu'on ne possède pas vraiment de spécialité, ni d'expérience, n'est pas chose facile, ces temps-ci.

Afin de donner une meilleure chance à des jeunes adultes de se trouver un emploi dans un domaine qui les intéresse, Jeunesse Acadienne ltée initie régulièrement des programmes d'introduction au marché du travail, en établissant un partenariat avec le ministère Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

L'un de ces programmes est présentement en cours à Summerside. Neuf jeunes adultes y sont inscrits. Le programme s'échelonne sur 24 semaines : quatre semaines d'introduction théorique au monde du travail et 20 semaines de travail dans une entreprise qui n'a que la moitié du salaire à payer, puisque l'autre moitié est payée par Développement des ressources humaines Canada.

Paul Arsenault de Saint-Timothée s'est inscrit à ce programme afin de réaliser ses objectifs de carrière. «J'espère que ça m'aidera» dit-il. Paul voudrait suivre un cours pour être chauffeur de camion de transport et pense s'y inscrire l'automne prochain.

En attendant de suivre ce cours, Paul voudrait en apprendre un peu plus sur l'entretien de la machinerie lourde, en travaillant dans une entreprise qui se spécialise dans ce domaine. «Si tu es capable de réparer un peu le camion que tu conduis, tu peux sauver beaucoup d'argent» précise-t-il. Cependant, il n'a pas d'expérience officielle dans ce domaine, ce qui lui enlève des chances de se placer.

Dans le cadre de leur formation, les participants au programme d'introduction au marché du travail ont chacun leur tour joué le rôle de l'employeur et de l'employé, au cours d'une entrevue d'emploi. L'exercice était filmé sur vidéo, pour que les jeunes puissent se voir et améliorer certains points. Dans le sens des aiguilles d'une montre, on voit Stephane Arsenault, Carol Gallant (à la caméra), Marc Melanson, Paul Arsenault, Shawn Gallant, Sandy Arsenault, Tammy Arsenault, Roxanne Gallant et Jimmy Pasher.

Grâce au programme d'introduction au marché du travail, qui défraie la moitié du salaire de l'employé pendant 20 semaines, Paul prévoit de pouvoir se placer dans une entreprise intéressante.

«J'ai fait des demandes à trois places et j'espère que cela va marcher». Paul a fini son secondaire à l'école Évangéline en juin 1995. Il avait participé au cours d'éducation coopérative et pendant une session complète, il avait travaillé dans une entreprise de Summerside (Curran Briggs), une demi-journée par jour. «C'est pendant ce cours-là que je me suis aperçu que j'aimais vraiment ce domaine-là» dit-il.

S'il a très hâte de commencer son emploi pratique, Paul ne cache pas que les quatre semaines de théorie sont difficiles pour lui. «Cela fait depuis que je suis sorti de l'école que je n'ai pas parlé français, mais ça revient, lentement». Il doit notamment apprendre à faire son curriculum vitae, écrire une lettre de présentation, etc. «Il faut que ce soit fait parfaitement» ajoute-t-il.

Carol Gallant de Mont-Carmel a toujours travaillé, allant d'un emploi à l'autre. Elle travaillait dans une entreprise acadienne avant d'être mise à pied, encore une fois. Elle voudrait maintenant avoir un peu plus de sécurité d'emploi et croit que le programme d'introduction au marché du travail peut l'aider en ce sens.

«Je veux me trouver un emploi que j'aime, dans un domaine qui se rapproche du secrétariat, ou du travail avec le public. Le programme (les 20 semaines de salaire payées en partie par DRHC) va m'aider à me mettre un pied dans la porte, dans une entreprise» dit-elle.

Dans la deuxième semaine de formation, les étudiants ont beaucoup travaillé sur le curriculum vitae, sur leur entrevue, sur l'attitude face à l'employeur et face à eux-mêmes. «Il faut apprendre à s'apprécier soi-même, à connaître nos forces, à penser positivement... j'ai besoin de travailler sur ces points-là», ajoute Carol.

Grâce au programme, elle a compris l'importance d'entretenir un réseau de contacts. «C'est une chose qui m'a surprise. Il paraît que 80 pour cent des emplois ne sont jamais annoncés. Beaucoup de postes sont comblés par des personnes qui connaissent quelqu'un qui connaît quelqu'un dans une entreprise ou une autre», précise-t-elle.

Carol voudrait travailler à temps plein. Si son objectif ne se réalisait pas tout de suite, elle a une autre option, celle de retourner aux études. Elle voudrait suivre le cours de technologie des affaires, offert par le Collège de l'Acadie, à Wellington, et peut-être continuer plus tard avec une spécialisation plus poussée en informatique.

Le retour aux études fait d'ailleurs partie des options mises de l'avant par le programme, tout comme la création de son propre emploi, en mettant sur pied une petite entreprise. ★

Une semaine pour penser à son pays

(J.L.) Du 12 au 19 février aura lieu la toute première édition de la Semaine «Canada-Une Affaire de Coeur». Cette Semaine, dédiée à l'identité canadienne, sera lancée officiellement à Charlottetown le 12 février par la vice-première ministre du Canada et ministre du Patrimoine canadien, Mme Sheila Copps, et la ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté, Mme Lucienne Robillard.

Le lancement de la Semaine se fera lors d'une célébration qui se tiendra au Centre des arts de la Confédération, le lundi 12 février, de 9 h à 11 h 30. La chanteuse acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard, Angèle Arsenault, qui réside maintenant au Québec, a été invitée à la cérémonie, qui comprendra donc de la chanson, de la musique de cornemuse et de clarinette, une apparition par les Pères de la Confédération ainsi qu'une cérémonie de purification traditionnelle mi'kmaq et une participation des scouts et des guides du Canada.

La nouvelle Semaine «Canada-Une Affaire de Coeur» est le fruit d'un partenariat regroupant l'anniversaire du drapeau canadien (le 15 février), la Fête du Patrimoine (le 3e lundi de février, le 19 cette année) et la Semaine nationale de la citoyenneté, qui avait coutume de se tenir en avril et qui se tiendra dorénavant en février.

D'ailleurs, à l'occasion du lancement de la Semaine, Mme Lucienne Robillard souhaitera la bienvenue à 20 nouveaux Canadiens, qui recevront un certificat et seront invités à signer leur nom sur une feuille d'érable qui sera ensuite placée sur l'Arbre de la grande famille canadienne, une initiative du Centre des arts de la Confédération, qui a été lancée l'an dernier. On prévoit que dans toutes les cours de citoyenneté au Canada, les nouveaux Canadiens seront invités à signer des feuilles d'érables, qui seront ensuite envoyées à Charlottetown pour y être placées dans l'Arbre canadien.

La cérémonie à Charlottetown prendra fin avec la coupe d'un gâteau à l'effigie du drapeau du Canada, qui aura 31 ans le 15 février.

Le public est invité en grand nombre à cette cérémonie haute en couleurs et en émotions. ★

La province propose neuf commissaires, on en veut 11

Par Jacinthe LAFOREST

En vue des élections scolaires de 1996, le ministère de l'Éducation a fait parvenir des propositions concernant la composition des commissions scolaires à chacune des trois commissions scolaires existantes, soit les deux commissions anglophones régionales et la Commission scolaire de langue française qui est provinciale.

Lors d'une récente réunion, le conseil d'administration de la Commission scolaire a étudié les propositions du Ministère. «On trouve que neuf commissaires, pour une commission scolaire provinciale, c'est très peu» dit Edgar Arsenault, président de l'organisme.

Il y a d'autres considérations. Lorsque l'ancienne unité régionale no 5 est devenue provinciale, on avait promis que les commissaires de la région Évangéline seraient toujours majoritaires. Or, avec les neuf sièges que suggère la province, le nombre de commissaires provenant de la région Évangéline aurait été de quatre sur neuf, comparé à 10 sur 15 présentement. La représentation des autres régions demeurerait inchangée soit deux commissaires à Charlottetown, un à Rustico, un à Prince Ouest et un à Summerside.

Les deux sièges supplémentaires que demande la Commission scolaire de langue française seraient accordés à la région Évangéline.

«La région Évangéline serait une seule zone, qui serait représentée par six (ou quatre) commissaires» précise le président.

On se souviendra qu'à la refonte des commissions scolaires, il était prévu que le nombre de commissaires serait réduit de 15 à neuf dans chacune des commissions scolaires. ★

ÉDITORIAL

Le Canada : une affaire de coeur...

Une nouvelle semaine nationale sera lancée ici, à l'Île-du-Prince-Édouard, le 12 février prochain. C'est la Semaine «Canada-Une Affaire de Coeur», qui regroupe la Semaine de la citoyenneté, la fête du drapeau canadien (qui aura 31 ans le 15 février) et la Fête du Patrimoine, qui se tient normalement le 3e lundi de février et qui aura lieu le 19 février, cette année.

C'est donc une semaine qui va, année après année, véhiculer des valeurs reliées à l'unité nationale. Le gouvernement fédéral se défend bien d'avoir créé une semaine canadienne pour servir de contrepoids aux mouvements séparatistes qui risquent de morceller le pays.

D'ailleurs, en aucun endroit dans les documents, fait-on référence au Québec et à la situation postréférendaire.

Au lieu de cela, on dit que «Le Canada est un magnifique pays, aux vastes étendues, qui est relié d'un océan à l'autre par des milliers de collectivités allant des hameaux aux villes trépidantes. Chacune d'elles (les collectivités) contribue à notre identité en tant que nation par son caractère et son histoire, et par son sentiment d'appartenance».

En publiant un guide d'activités où l'on dit que «La fierté vient du coeur», le fédéral invite les gens à participer en grand nombre, à porter une épinglette du drapeau, à faire des activités «pour mettre en lumière votre propre sentiment d'identité canadienne».

Le Canada est peut-être une affaire de coeur, comme le dit le slogan, mais il semble bien ces temp-ci que le Canada soit d'abord et avant tout une affaire d'argent.

Avec la réforme de l'assurance-chômage , avec les Québécois qui veulent se séparer parce qu'ils sont convaincus que c'est eux qui font vivre le reste du Canada, avec un scénario semblable en Colombie-Britannique, avec la dette qui nous paralyse, le Canada, c'est surtout une affaire d'argent.

Si les gens ont le coeur à braver le froid, c'est plus souvent motivés par la menace de coupures et pour manifester contre leur gouvernement que pour célébrer leur pays.

Dommage, c'est vrai que le Canada est un beau pays. C'est vrai qu'il est relié d'un océan à l'autre par des milliers de collectivités, incluant nos communautés francophones et acadienne. C'est vrai que lorsqu'on nous en donne la chance, nous contribuons à donner à l'identité canadienne toute sa couleur, ses nuances et ses accents.

Il est grand temps que le Canada devienne une affaire de coeur!

Jacinthe Laforest

La Voix Acadienne

340, rue Court, C.P. 1420,
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 4K2

Tél : (902) 436-6005 ou 436-8988
fac-similé : 888-3976

Directrice générale :
MARCIA ENMAN

Comptabilité, préposée aux abonnements et à la photocomposition :
ANN ARSENAULT

Rédactrice-journaliste et photographe :
JACINTHE LAFOREST

Préposée au montage :
NOELLA RICHARD

Préposée à la chambre noire :
JEANNETTE GALLANT

Correctrice :
NICOLE BRUNET

OPSCOM
est notre agence nationale
au 1-800-2OPSCOM

APF
Fondation Donation Frémont, Inc

POÈME DE LÉONCE

Une visite à la législature

Pendant un très grand nombre d'années
On a élu comme député
Un Arsenault ou un Gallant
Pour être notre représentant.
Mon père deux foix s'est présenté
Comme candidat pour député
Mais les deux fois on l'a battu
Donc il n'a pas été élu.
Quand même un jour il m'a amené
À Charlottetown voir l'Assemblée.
C'est pour moi un grand événement
Dont je me souviendrai longtemps.
Il faut signer dans un grand livre
Son nom aussitôt qu'on arrive.
Juste avant nous j'ai lu le nom
Du gouverneur et d'son garçon.
LE GOUVERNEUR ET L'AIDE DE CAMP
NOUS FONT L'HONNEUR D'ÊTRE CI-PRÉSENTS.
Mon père sourit en voyant ça
Puis il écrit avec éclat
PIERRE ET SON FILS LÉONCE GALLANT
VOUS FONT L'HONNEUR D'ÊTRE CI-PRÉSENTS.
Nous pénétrons à l'intérieur
Dans la galerie des spectateurs.
Je vois un homme près d'un prie-Dieu
Qui porte des vêtements religieux.
Alors je d'mande à mon papa
Qui est cet homme, qu'est-ce qu'il fait là?
«C'est l'aumônier de l'Assemblée»
Qui bénit la chambre chaque année.»
«Est-ce qu'il prie pour les députés
Afin qu'il puissent bien gouverner?»
Mon père répond d'un ton moqueur
«Si c'est un bon conservateur,
Et qu'il écoute les membres parler,
C'est pour LE PAYS qu'il va prier. ★

Léonce Gallant

Les membres du Club Ti-Pa préparent l'avenir

Par Mario CHAREST

Les membres du Club Ti-Pa se sont rencontrés le samedi 27 janvier à Tignish, dans le cadre d'une soirée de divertissement. Cette rencontre a permis à près de cinquante membres de se rappeler de l'importance du Club pour les Acadiens et Acadiennes de la région de Prince Ouest.

Eileen Pendergast a fait l'historique du Club Ti-Pa. Son éloquence et sa présence sur scène ont été admirées par l'audience. D'une très grande fierté, elle a présenté l'histoire du Club Ti-Pa comme étant l'histoire de gens de vision, acharnés au travail. Un Club qui a été créé par des personnes pour qui la culture, la langue et les traditions ne sont pas qu'une façon de vivre, mais bel et bien la façon de vivre. Le Club, depuis ses tous débuts, avec seulement 12 membres qu'on aimait bien appeler les «12 apôtres», s'est engagé dans plusieurs domaines communautaires. De cette liste d'implications dans la communauté, il est intéressant de relever 17 ans de cours de gigue, d'une troupe de danse carrée à l'Expo 67 à Montréal et les succès de la troupe de théâtre «La Grande Couette». En plus du bâtiment du Club à Tignish qui semble être trop petit à présent.

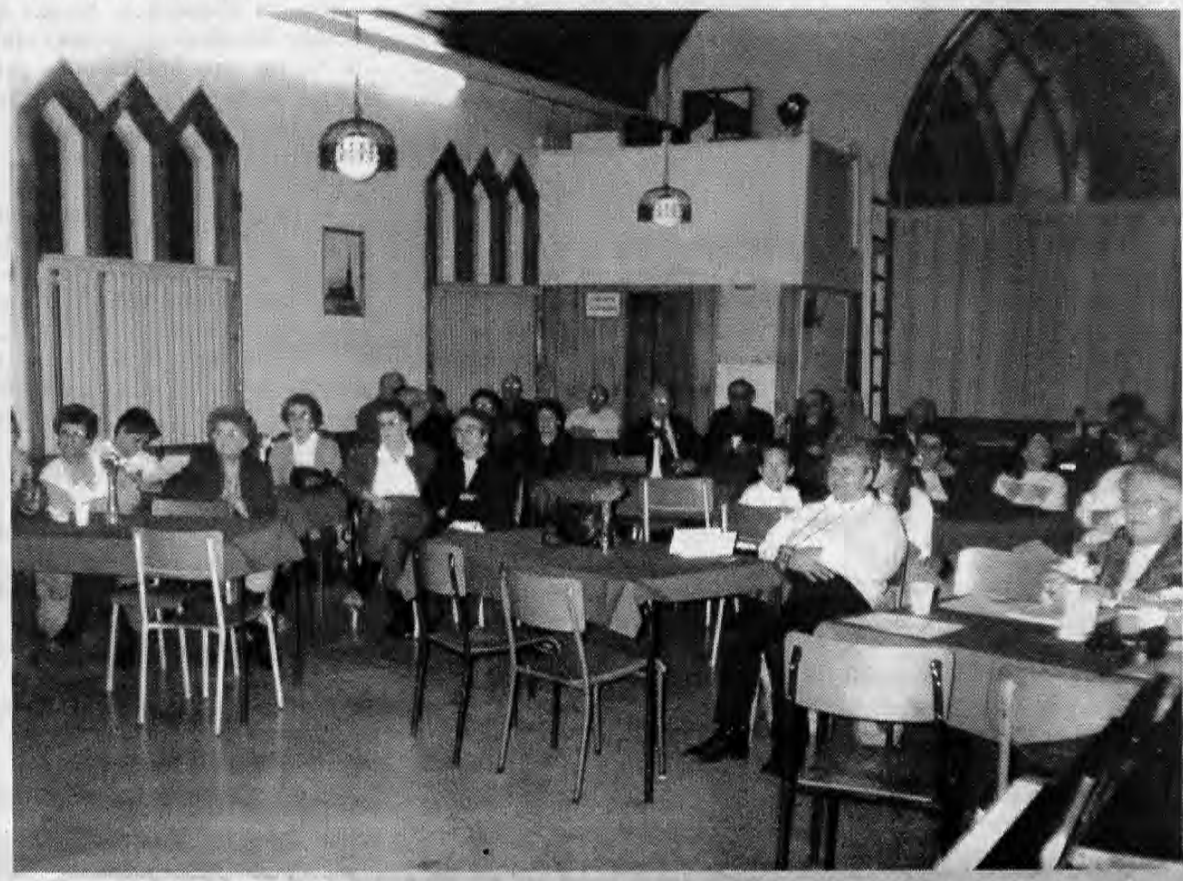

Les membres du Club Ti-Pa font un bilan positif des progrès accomplis et voudraient maintenant mettre le cap sur l'avenir. (Photo : Mario Charest).

Alméda Thibodeau a présenté le Club Ti-Pa comme étant en bonne santé pour le moment avec plus de 120 membres. Le Club fait présentement la promotion et aide à l'organisation de fêtes populaires tels la Fête acadienne, la Chandeleur, le Mardi gras et la mi-carême. Le Club est aussi engagé à encourager des groupes tels Jeunesse Acadienne, la Coopérative Jeunesse de service, le théâtre V'nez chez nous, le Comité de tourisme acadien Prince Ouest (T.A.P.O.), et des activités tels des soirées sociales et des cours de danses folkloriques, de gigue, d'artisanat, de violon, etc...

Par la suite, Alméda a parlé de l'avenir du Club Ti-Pa en proposant des questions : «Qui va continuer le Club?» et «Où on va comme Club? comme Acadiens?» Les membres savent bien que l'avenir se prépare en se posant des questions et en exprimant ses visions. C'est cela qu'ils ont eu la chance de faire pendant cette soirée. Un questionnaire leur a été présenté afin de planifier cet avenir. Pour les membres il faut que le Club continue à répondre aux demandes de la communauté acadienne de la région en plus de se préparer au bi-centenaire de Tignish en 1999.

Les résultats de ce questionnaire seront connus sous peu lors d'une réunion prochaine du Club Ti-Pa.

Comme toute bonne rencontre entre Acadiens et Acadiennes de Prince Ouest, le tout s'est terminé l'esprit à la fête. Sara, Alisha et Janel (un trio de cousines Arsenault) et Lars MacPhee se sont produits sur la scène du Club. Ils ont donné deux excellentes performances de gigue. Au son de la musique d'Irène Gallant (piano) et de Roger MacPhee (guitare), les personnes présentes se sont données à coeur joie à la danse carrée. ★

Nouveau comité exécutif des aînés

(J.L.) Les Francophones de l'âge d'or de l'Île-du-Prince-Édouard ont un nouveau comité exécutif provincial. De gauche à droite, on voit Mme Anita Gautreau de Summerside, élue trésorière; Mme Liliane Gaudet de Miscouche, élue vice-présidente; Mme Berthe Blanchard de Charlottetown, élue présidente; Mme Dorine Richard de Charlottetown et Mme Hélène Doucette de Prince Ouest, toutes deux conseillères; Mme Alice Richard de Summerside, secrétaire. Mme Alodie Gallant, conseillère, est absente de la photo.

Les Francophones de l'âge d'or comptent une trentaine de membres individuels, provenant de Tignish, Palmer Road, Saint-Louis, la région Évangéline, Summerside, Rustico et Charlottetown. On peut devenir membre en acquittant une cotisation minime. Les Francophones de l'âge d'or de l'Île ne sont pas encore membre de l'Assemblée des aînées et des aînés, au niveau national. (Photo : Jeannette Gallant) ★

AVIS À LA COMMUNAUTÉ ACADIENNE ET FRANCOPHONE DE L'Î.-P.-É.

LA SOCIÉTÉ SAINT-THOMAS-D'AQUIN (SSTA) tiendra son assemblée générale annuelle le 15 juin 1996.

Le public est invité à participer aux ateliers qui se tiendront en après-midi. Les membres de la SSTA sont encouragés à participer à la jounée complète de l'assemblée.

De plus amples informations seront publiées prochainement, mais réservez dès aujourd'hui, la date du 15 juin!

PRIX D'ABONNEMENT ANNUEL
23 $* à l'Î.-P.-É
30 $* à l'extérieur de l'Î.-P.É
45 $ aux États-Unis et outre-mer
*Ces prix incluent la TPS no R103001293

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____

Veuillez adresser votre envoi à:
La Voix acadienne Ltée
340, rue Court, C.P. 1420
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 4K2
Tél.: (902) 436-6005 ou 436-8988 Fac. : 888-3976

Abonnez-vous dès aujourd'hui!

Le Festival mondial de danse de l'Î.-P.-É. revient en force

Par Jacinthe LAFOREST

La deuxième édition du Festival mondial de danse de l'Île-du-Prince-Édouard est déjà en préparation. Le comité directeur est déjà à l'oeuvre afin de recruter des troupes de danse.

Diane Bernier-Ouellette de Summerside est vice-présidente du comité directeur. Avec Sylvie Toupin, elle aussi membre du comité directeur, Diane est responsable de sélectionner les troupes, de communiquer avec elles afin de, possiblement, les emmener à l'Île.

«On aura deux troupes provenant d'outre-mer. On a une troupe d'Italie qui est confirmée. Elle compte 30 personnes environ, incluant les musiciens» dit Diane Bernier-Ouellette. «On est aussi en contact avec une troupe de Bulgarie, qui semble très intéressée à venir à notre festival. C'est presque certain mais ce n'est pas confirmé à 100 pour cent» précise Mme Bernier-Ouellette.

Le Festival mondial de danse de l'Î.-P.-É. est aussi en contact avec plusieurs troupes de ce côté-ci de l'océan Atlantique. Parmi celles-ci, il y a les Danseurs du Madawaska, la troupe de danse ukrainienne Vitretz, de Winnipeg, qui a gagné des prix et qui est d'un très haut calibre, une autre troupe ukrainienne de l'Ontario. On a aussi établi un contact avec une troupe québécoise qui s'appelle Petits pas Jacadiens, qui se spécialise en folklore québécois et acadien, et avec les *Scotia Highland Dancers*, de la Nouvelle-Écosse, qui font de la danse traditionnelle écossaise. Toutes ces troupes sont très intéressées mais elles doivent trouver du financement pour leur voyage, avant de confirmer leur participation. Pour certaines d'entre elles, on attend des réponses en février.

«On tente de sélectionner des troupes de danse qui vont nous offrir une palette variée de sons et de couleurs et de mouvements, de rythmes aussi, qui vont plaire à différents goûts et qui vont être représentatives de différentes pays et cultures» souligne Diane Bernier-Ouellette.

L'an dernier, la troupe de danse Les Pas d'Folie, formée de cinq jeunes filles de l'Île-du-Prince-Édouard, était la troupe hôtesse. «Elles sont intéressées de revenir cette année encore et elles ont rempli un formulaire de participation, comme toutes les autres troupes» explique la vice-présidente du comité directeur.

Le comité directeur est présidé par Gilles Painchaud. Les autres membres sont Erma Arsenault, Élise Gallant, Monique Arsenault, Sylvie Toupin et Edgar Arsenault.

Selon ce dernier, le programme du Festival sera sensiblement le même que l'année passée. Le Festival se déroulera les 28, 29 et 30 juin. Il y aura un gala d'ouverture et un gala de clôture, ainsi qu'une danse animée le samedi soir. Au lieu de faire des spectacles «amuse-gueule» donnés gratuitement en région, l'on tentera de donner de véritables spectacles en après-midi, à des heures et des lieux connus d'avance. «On voudrait en présenter à Prince Ouest, à Summerside, à Cavendish, à Charlottetown, et même dans le comté de Kings» dit Edgar Arsenault.

Les organisateurs du Festival visent une saine diversification de leurs sources de financement à plus ou moins long terme et des idées innovatrices seront mises de l'avant pour recruter encore plus de commanditaires.

«On veut continuer à bâtir notre festival, lui faire gagner de la crédibilité et de la visibilité, pour que les commanditaires soient prêts à s'associer à l'événement» précise Mme Diane Bernier-Ouellette.

L'organisation repose en grande partie sur la participation entousiaste des bénévoles. L'an passé, on en avait recruté 125, qui avaient travaillé au sein de 13 secteurs prédéfinis.

«On va commencer bientôt à recruter nos chefs de secteurs afin de mettre tous nos comités sur pied. On espère que les gens vont répondre avec autant d'enthousiasme que l'année passée» dit Edgar Arsenault.

M. Arsenault est à l'emploi du gouvernement provincial, à titre d'agent de développement touristique acadien. Il travaille présentement avec l'Association touristique Évangéline, afin de mettre sur pied un concept d'un «festival de vacances d'été», qui regrouperait le Festival mondial de danse, le Festival du cove, le Jamboree atlantique des violoneux, les célébrations de la Fête nationale des Acadiens, le 15 août, l'Exposition agricole et le Festival acadien de la région Évangéline, ainsi que les activités culturelles à Le Village. C'est à suivre. ★

Les Pas d'Folie s'envolent pour Winnipeg

(J.L.) La troupe de danse **Les Pas d'Folie** s'envolent pour Winnipeg vendredi matin, pour participer à la finale nationale du championnat des jeunes talents canadiens, parrainée par les expositions agricoles de tout le pays.

La troupe est composée des jumelles Pastelle et Emmanuelle LeBlanc, de Mélanie Arsenault, de Megan Bergeron, toutes de la région Évangéline, et de Mylène Ouellette de Summerside. Elles représentent la région de l'Atlantique, après avoir été choisies lors de la finale atlantique, à Summerside en novembre.

Le concours tel quel se déroulera dimanche soir. Le premier prix est une bourse de 3000 $, le deuxième prix, une bourse de 2000 $ et le troisième prix est une bourse de 1000 $. Les cinq jeunes filles sont accompagnées de deux adultes, Diane Ouellette et Léona Arsenault.

Pendant leur séjour à Winnipeg, les artistes auront l'occasion de participer à quelques-unes des activités qui se tiennent dans le cadre du Festival du voyageur, un festival qui attire des gens de partout.

La troupe de danse **Les Pas d'Folie** était l'hôte du premier festival mondial de danse de l'Île-du-Prince-Édouard en 1995. L'année précédente, la troupe avait participé au Festival international de folklore des enfants du monde, à Beauport, en banlieue de Québec. ★

Le Gala du ECMA : point culminant de la fin de semaine

Le soir du Gala du *East Coast Music Awards* (ECMA), le Centre municipal de Charlottetown sera méconnaissable. Le stade de hockey se transformera en une salle de spectacles de haut calibre et le Gala sera plus grandiose que les cérémonies des Jeux du Canada qui s'y sont tenues il y a cinq ans, selon un communiqué.

Des équipes professionnelles viendront de tout l'Est du Canada pour installer les décors et les systèmes de son et de lumières pour le Gala qui aura lieu le dimanche 11 février, à partir de 19 h 30. Pour la troisième année de suite, la télévision du réseau anglais de la Société Radio-Canada, CBC, diffusera le spectacle qui mettra en vedette certains des plus grands noms de la scène musicale du Canada atlantique dont Laura Smith, Great Big Sea, Sandbox, Ashley MacIsaac, Bruce Guthro, The Super Friendz et Lina Boudreau. De plus, le spectacle sera radiodiffusé simultanément dans tout l'Atlantique sur *CBC Stereo* à 22 h, heure de l'Atlantique, et 22 h 30, heure de Terre-Neuve.

Les hôtes du Gala, édition 1996, seront Heather Rankin du groupe The Rankin Family et Danny Doherty, animateur de l'émission populaire pour enfants, Theodore Tug Boat, et anciennement du groupe The Mamas and The Papas.

Eric MacEwen, président du Gala et de la conférence du ECMA, affirme que l'enthousiasme que suscite le *East Coast Music Awards* est réellement extraordinaire. «Le Gala représente le point culminant d'un programme musical de quatre jours. C'est notre chance de montrer au reste du pays combien nous sommes fiers de notre musique» a déclaré Eric MacEwen qui invite toute la population de l'Atlantique à célébrer les meilleurs artistes de l'industrie de la musique de la côte est.

Quelques billets sont encore disponibles pour les mini-représentations de jeudi, vendredi et samedi soir au coût de 10 $. Ces mini-représentations auront lieu à la salle de bal de l'hôtel du CP Prince Edward. Une mini-représentation gratuite aura lieu le vendredi soir 9 février à 00 h 30 au *Selkirk Room* de l'hôtel du CP Prince Edward. Le samedi après-midi, des mini-représentations seront offertes pour les enfants, à la *Trinity United Church* à Charlottetown. Le prix d'entrée est de 5 $ la personne.

Il n'y a plus de billets disponibles pour le spectacle Gala du dimanche soir à moins qu'il y ait des annulations.

Pour plus de renseignements et pour les billets, appelez le numéro local à 566-1267 ou le numéro sans frais à 1-800-565-0278. ★

La Chandeleur apporte la santé dans les foyers

Les «coureux de la Chandeleur» n'ont pas «couru» tout le temps. À Mont-Carmel, dimanche après-midi, les chevaux de Melvin Gallant de Saint-Timothée étaient de la partie, de même que le chariot de Jimmy Gallant de Summerside.

(J.L.) Les routes de la région Évangéline ont été envahies par un joyeux cortège vendredi, samedi et dimanche, à l'occasion de la Chandeleur. Les chandelles ont été bénites vendredi matin par le Père Malo, à Mont-Carmel. Allumées dans chaque foyer, elles protègent, dit-on, des «froncles» (furoncles : maladie de la peau) entre autres.

Dans un chariot tiré par les les chevaux d'Oliver Arsenault, vendredi après-midi, et de Melvin Gallant dimanche après-midi, les «coureux» ont passé de maison en maison, pour ramasser de la nourriture qui serait plus tard remise aux responsables des comités de bien-être de chacune des paroisses.

Dans chaque maison, les habitants avaient droit à un air de musique à bouche et à une danse du bonhomme en bois, gracieuseté d'Adélard et Yvonne Pitre de Wellington. Les costumes hauts en couleurs, provenaient pour la plupart, de la collection de Mme Jeanne-Mance Arsenault.

Les coqs, objets précieux de la course de la Chandeleur, provenaient de la collection de M. Edmond Cormier. Pendant leurs randonnées dans chacune des paroisses, les coureux ont passé dans les foyers pour personnes âgées de Wellington, Abram-Village et Mont-Carmel. (Voir la page 2 pour la randonnée à Wellington). ★

La Chandeleur et les Rois combinés à Tignish

(J.L.) À Tignish, la Chandeleur donne lieu à une fête unique, car on y fête aussi la fête des Rois, en élisant un roi et une reine. Cette année, Jerry et Flotty Arsenault ont été couronnés roi et reine de la fête. Comme c'est la Chandeleur, on y trouve aussi les «coureux de la Chandeleur» menés par Guillaume Gaudet (qui tient le coq sur la photo). De gauche à droite, on voit Aubin Martin (en vieille femme), Georges Doucette, Paul Doucette, Guillaume Gaudet, Alcide DesRoches (en policier) et Freda Bénard (en prisonnière). (Photo : Alméda Thibodeau) ★

Avis aux organismes agricoles et aux entreprises de l'industrie agricole

Le réseau informatique FBMInet peut vous aider à améliorer la communication entre vos membres, vos directeurs et vos collègues à l'aide d'un système de messagerie automatisé par voie du courrier électronique.

Vous pouvez, avec facilité, envoyer des messages et des renseignements ou transférer des fichiers (documents et graphiques) automatiquement à une ou plusieurs personnes ou à des groupes de l'Île-du-Prince-Édouard ou ailleurs au Canada.

Le service de courrier électronique est offert gratuitement et ne comporte aucun frais d'utilisation dans la province pour les personnes, les entreprises et les organismes oeuvrant dans l'industrie agricole.

L'installation, la démonstration et la formation sont offertes gratuitement.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Tom Germaine au (902) 888-8041 ou avec le bureau régional d'agriculture le plus près de chez vous.

Île-du-Prince-Édouard
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHES ET DES FORÊTS

Affaires Indiennes et du Nord Canada — Indian and Northern Affairs Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS, AUX HÉRITIERS ET AUTRES RÉCLAMANTS

Dans l'affaire de la Loi sur les indiens S.R.C. 1985, telle que modifiée et, en ce qui concerne la succession de feu Stephen Labobe, No de bande 73-01 de la bande indienne Lennox Island de la réserve indienne de Lennox Island dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard, décédé.

Avis est par les présentes donné que conformément à l'article 8 des Règlements sur les successions d'Indiens tous les créanciers, héritiers et autres réclamants ayant des réclamations à l'égard de la succession de Stephen Labobe décédé le ou vers le 8e jour d'août 1995, sont tenus d'envoyer par la poste en port payé, ou de transmettre le ou avant le 3e jour d'avril 1996, à William Nye, Conseiller, administration des bandes et successions, Services fonciers et fiduciaires, Région de l'Atlantique, C.P. 160, 40 rue Havelock Amherst, Nouvelle-Écosse, B4H 3Z3, leurs noms et adresses, les détails et preuves complets relatifs à leur réclamation de même que la nature des valeurs qu'ils détiennent, le cas échéant.

De plus, sachez qu'après la date mentionnée en dernier lieu l'exécuteur testamentaire ou l'administrateur des successions procédera à la distribution des biens de la personne décédée entre les ayants droit, en ne tenant compte que des réclamations déposées avant telle date à moins que le Ministre n'ordonne une date ultérieure et que l'exécuteur testamentaire ou l'administrateur des successions ne sera pas responsable de la totalité ou d'une partie quelconque desdits biens envers une personne ou des personnes dont l'avis de réclamation ne lui sera pas parvenu au moment de telle date au moment de l'ordonnance ultérieure du Ministre.

Fait à Amherst, dans la province de Nouvelle-Écosse ce 7e jour de février 1996.

William Nye, Exécuteur testamentaire Administrateur

Canada

Indian and Northern Affairs Canada — Affaires Indiennes et du Nord Canada

NOTICE TO CREDITORS

In the Matter of the Indian Act RSC 1985 and amendments thereto and in the Matter of the Estate of Stephen Labobe Band number 073-01, of the Lennox Island Band of Indians from the Lennox Island Indian reserve, in the Province of Prince Edward Island deceased.

Notice is hereby given pursuant to Section 8 of the Indian Estates Regulations that all creditors, heirs and other claimants having claims or demands against the estate of the said Stephen Labobe who died on or about the 8th day of August 1995, are required to send by post prepaid or to deliver on or before the 3trd day of April 1996, to William Nye, Band Governance and Estates Officer, Lands and Trusts Services Atlantic Region, P.O. Box 160, 40 Havelock Street, Amherst, Nova Scotia, B4H 3Z3 their names and addresses, full particulars and evidence of their claims, statement of their accounts, and the nature of the securities (if any) held by them.

And take notice that after such last mentioned date the Executor/Administrator will proceed to distribute the assets of the deceased among the parties entitled thereto, having regard only to claims filed before that date or which the Minister order may be later received, and the said Executor/Administrator will not be liable for the said assets or any part thereof to any person or persons whose claims notice was not filed by that date unless the Minister ordered it may be later received.

Dated at Amherst, in the Province of Nova Scotia this 7th day of February, 1996.

William Nye, Executor Administrator

Canada

La télévision de Radio-Canada doit être canadienne, et profondément enracinée dans les régions

(APF) Pour jouer véritablement son rôle de radiodiffuseur public et se distinguer de la télévision privée, la télévision de Radio-Canada doit s'en tenir à des émission canadiennes, s'enraciner davantage dans les régions et cesser de courir après les revenus publicitaires, selon un communiqué.

Le Comité d'examen des mandats de la Société Radio-Canada (SRC), de l'Office national du film et de Téléfilm Canada, qui a finalement rendu public son rapport après neuf mois de travail, pense que la télévision doit prendre le même virage que la radio dans les années 1970 et se libérer de l'obligation de rivaliser avec la télévision privée : «L'absence de publicité est nettement responsable de l'ouverture et de la qualité des émissions de la radio de la SRC», selon les trois membres du Comité, qui qualifient la radio de Radio-Canada de «modèle de réussite».

Aux yeux du Comité, présidé par l'ancien président de la SRC Pierre Juneau, le problème de la télévision vient du fait qu'elle est devenue «mi-publique, mi-privée; mi-commerciale, mi-non-commerciale». À cause des nombreuses réductions budgétaires depuis le milieu des année 1980, sa programmation est de plus en plus influencée par les revenus publicitaires. Résultat : «Au fil des ans, elle a dû, pour augmenter ses recettes publicitaires, faire trop de compromis», déplore le comité.

Même s'il constate que la majorité des Canadiens veut un mélange de télévision publique et de télévision commerciale, le Comité Juneau estime au contraire que la télévision de Radio-Canada est tombée dans un piège : elle diffuse maintenant trop de sport, trop de divertissement léger et trop de dramatiques populaires, au détriment des émissions culturelles, scientifiques, artistiques et des émissions pour enfants qui ont déjà été la marque de commerce de la SRC. Et le pire, constate le Comité, c'est que Radio-Canada n'a pas réglé ses difficultés de financement, puisque ses revenus publicitaires plafonnent depuis quelques années, alors que les crédits parlementaires sont à la baisse.

Pour financer une télévision publique libérée des contraintes commerciales, le Comité propose au gouvernement d'introduire graduellement sur une période de cinq ans, une taxe de 7,5 pour cent sur tous les services de distribution. Cette «taxe sur la distribution des communications» s'appliquerait au câble, aux entreprises de diffusion directe par satellite et aux entreprises de télécommunication, comme les sociétés de téléphone. Elle remplacerait les subventions gouvernementales, et permettrait de recueillir 1,144 milliard de dollars par année. Les seuls revenus publicitaires seraient tirés des émissions de sport.

Selon la proposition Juneau, chaque foyer canadien paierait 9$ par mois, soit 108$ par année, pour financer les réseaux anglais et français de Radio-Canada.

Cette idée n'emballe pas la nouvelle ministre du Patrimoine canadien, Sheila Coops. Prudente, elle a évité de commenter les recommandations du Rapport Juneau, mais a promis une réponse officielle du gouvernement «dans un avenir rapproché».

Elle est d'accord avec l'objectif d'obtenir un financement pluriannuel et stable pour la SRC, mais veut obtenir le point de vue des Canadiens pour voir s'il n'existe pas d'autres formules de financement. Elle a cependant laissé entendre qu'un financement mixte, combinant des fonds de l'État et les revenus d'une taxe, pourrait s'avérer une solution.

Le Bloc québécois est contre l'introduction d'une nouvelle taxe. Il demande au ministre des Finances de ne rien précipiter et de geler le budget de Radio-Canada à son niveau actuel, du moins pour la prochaine année. ★

Régime enregistré d'épargne-retraite

Investissez pour votre avenir

avec un REÉR de la Caisse populaire

Des options d'investissement bien choisies

TAUX POUR 18 MOIS 5,25 %*

TAUX POUR 3 ANS 5,75 %*

* SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS

Offert par toutes les caisses populaires

Membres de la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires

L'APÉCA DÉMÉNAGE

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique

(dont les bureaux sont actuellement au 75, rue Fitzroy)

emménagera dans des nouveaux locaux.

À compter du **1er février 1996**, les bureaux de l'APÉCA se trouveront dans l'immeuble Banque Royale au 100, rue Sydney, à Charlottetown.

Les numéros de téléphone resteront les mêmes, tout comme les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.

L'adresse postale sera aussi le même :
Casier postal 40, Charlottetown (Î.-P.-É.), C1A 7K2

EN RAISON DE CE DÉMÉNAGEMENT, LES BUREAUX DE L'APÉCA SERONT FERMÉS LE MERCREDI 31 JANVIER.

À titre de Première ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux délégués de la conférence ainsi qu'aux artistes mis en nomination dans le cadre des *East Coast Music Awards* de 1996.

Nos musiciens de la scène atlantique canadienne sont renommés partout au Canada et ailleurs dans le monde. Les *East Coast Music Awards* sont un exemple du calibre et du talent des membres des l'industrie musicale de l'Atlantique.

J'en profite pour exprimer toute ma reconnaissance aux Insulaires qui, à titre d'organisateurs et de bénévoles, ont travaillé dur au cours des derniers mois afin de faire de cet événement un grand succès. Je voudrais également féliciter tous les artistes insulaires qui ont été mis en nomination et leur souhaite bonne chance à l'occasion de la présentation des prix de 1996.

J'espère que vous vous plairez aux *East Coast Music Awards* de cette année.

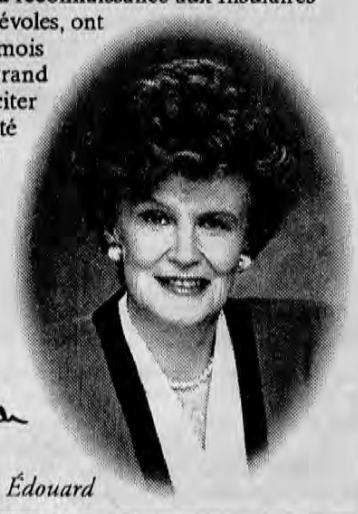

Catherine Callbeck
Première ministre de l'Île-du-Prince Édouard

Une radio plus communautaire et une télévision davantage régionale dans les régions francophones hors Québec

Ottawa (APF) La radio française de Radio-Canada à l'extérieur du Québec doit s'inspirer du modèle de la radio communautaire et être plus souple, de façon à répondre aux besoins communautaires de la population francophone, selon un communiqué.

Le Comité Juneau, qui a rendu public son rapport sur le mandat de la Société Radio-Canada (SRC), de l'Office national du film et de Téléfilm Canada, a reçu des plaintes des auditeurs francophones de l'extérieur du Québec. Essentiellement, ils déplorent de devoir écouter des émissions en provenance de Montréal, qui n'ont pas beaucoup d'intérêt pour les auditeurs francophones du reste du pays : «Les francophones de l'extérieur du Québec ont insisté pour que le Comité recommande d'augmenter le contenu local et régional des émissions qui leur sont transmises», lit-on dans le rapport.

Le Comité pense effectivement que les stations locales devraient avoir plus de liberté de créer des émissions pour leurs auditeurs. «Cela pourrait vouloir dire de leur laisser plus d'autonomie dans le choix de la musique, de développer des formats d'émissions d'actualités bon marché, voire de prêter leurs micros aux membres de la communauté pour une brève période chaque semaine» écrit le comité.

Il existe déjà un réseau de radios communautaires francophones au pays, qui obtiennent un grand succès dans les communautés, ces radios ont de meilleures cotes d'écoute que les stations locales de Radio-Canada.

Pierre Juneau ne va toutefois pas jusqu'à dire que les stations régionales de la SRC devraient concurrencer les radios communautaires, «qui font un bon travail».

Une télévision régionale

Ce qui est vrai pour la radio, l'est aussi pour la télévision régionale. Elle doit être enracinée dans les communautés et avoir plus de marge de manoeuvre pour développer des émissions locales et régionales, adaptées aux besoins des régions. Le Comité est d'ailleurs en profond désaccord avec ceux qui, à Toronto et Montréal, veulent transformer Radio-Canada en un réseau strictement national : «La SRC ne peut être véritablement nationale, si elle n'est pas fortement enracinée dans les régions.»

Il s'agit d'ailleurs, lit-on dans le rapport, d'une des questions les plus graves qu'auront à résoudre le gouvernement fédéral et le conseil d'administration de la SRC. ou bien, dit le Comité, les stations régionales sont renforcées pour répondre aux besoins particuliers des régions, ou bien il sera de plus en plus difficile d'expliquer pourquoi la SRC n'abandonne pas «un service partiel».

La conclusion du Comité Juneau, c'est que le service local et régional est trop essentiel à l'avenir même de la SRC, pour qu'elle y renonce. Mais il faudra, dit-on, «un profond changement d'attitude» à la SRC à propos de ses activités régionales.

À l'extérieur du Québec, écrit le Comité, la télévision régionale de la SRC est «le seul service disponible» et «l'institution culturelle française la plus importante» de la région. Le gouvernement fédéral, note-t-on, s'est engagé en août 1994 à contribuer au développement et à l'épanouissement des communautés minoritaires francophones et anglophones au pays : «La SRC a été priée d'offrir un programme de soutien à ces collectivités et c'est un concept que nous appuyons ardemment».

De même, le Comité se dit «absolument d'accord» avec le mandat actuel de Radio-Canada, qui est de refléter les besoins particuliers des deux minorités linguistiques.

On souhaite enfin que les stations régionales d'Ottawa et de Moncton, qui sont les seules à disposer des ressources et du matériel, contribuent régulièrement aux émissions du réseau. Depuis trois ans, environ 15 pour cent des émissions du réseau français proviennent des stations de Québec, Moncton et Ottawa-Hull. ★

La Voix acadienne
vous fait voir en photo!
Appelez-nous! (902) 436-6005

Nous avons déménagé!

Votre bureau de douane de Revenu Canada partage maintenant les locaux du Bureau des services fiscaux de Charlottetown, à l'adresse suivante :

94, rue Euston

Les numéros de téléphone demeurent les mêmes.

Ensemble pour mieux vous servir!

Revenu Canada Revenue Canada
Canada

LORSQU'UN FUMEUR CESSE DE FUMER...

Seulement 20 minutes après une dernière cigarette, le corps de cette personne commence une série de transformations qui se poursuivront pendant des années.

Après...

20 minutes
- La tension artérielle redescend vers la normale
- Le pouls redescend vers la normale
- La température des extrémités hausse vers la normale

1 jour
- Les toxines sont éliminées du corps
- Le risque de crise cardiaque diminue

2 jours
- Les extrémités nerveuses commencent à se régénérer
- Le goût et l'odorat s'améliorent

entre 2 semaines et 3 mois
- La circulation sanguine s'améliore
- La marche devient plus aisée
- La capacité des poumons augmente de 30 %

1 an
- Le risque de maladie du coeur diminue de 50 %

5 ans
- Le risque de cancer de la bouche, de l'oesophage et de la vessie diminue de 50 %
- Le risque d'accident vasculaire cérébral redescend au niveau de celui des non-fumeurs
- Le risque de cancer du col de l'utérus est grandement réduit

entre 10 à 15 ans
- Le risque de maladie coronarienne redescend au niveau de celui des non-fumeurs
- Le risque de décès retombe à un niveau semblable à celui d'une personne n'ayant jamais fumé

12 ans
- Le risque de cancer du poumon est réduit de 70 %

Pour de plus amples renseignements, composez le 629-0050

7 millions de Canadiennes et de Canadiens ont cessé de fumer. Êtes-vous intéressé de vous joindre à eux?

Le programme PATCH PLUS pour cesser de fumer: 368-8118 ou 1-800-474-8443
ACUPUNCTURE ET THÉRAPIE AU LASER: Island Physiothérapie, 566-5212
ACUPUNCTURE: Dr Ruth Pang, 436-7264
HYPNOSE: Dr Sol Feldstein, 628-1715

Pour de l'information sur la façon de vous aider à cesser de fumer ou pour plus de renseignements, communiquez avec :
La Société canadienne du cancer, division de l'Î.-P.-É., 566-4007 • La Fondation des maladies du coeur de l'Î.-P.-É., 892-7441 • L'Association pulmonaire de l'Î.-P.-É., 892-5957

PROJET DE SENSIBILISATION PUBLIQUE AUX EFFETS DU TABAC
Agence des services de santé et des services communautaires • Financé par Santé Canada

La Voix acadienne
Votre journal, c'est votre voix!

Offre d'emploi
Coordonnatrice ou coordonnateur pour nutrition prénatale
Poste à temps partiel

La personne sera responsable des services, des programmes, de la gestion, la planification et l'opérationnalisation des fonds liées et en accord avec le Programme canadien de nutrition prénatale.

Qualifications :
- un diplôme universitaire ou collégial en nutrition ou une attestion reconnue
- une expérience acquise dans les services de santé communautaire et connaissances de travail auprès des mères qui allaitent
- expérience de travail d'équipe et avec des bénévoles

Veuillez, s'il vous plaît, remettre votre curriculum vitae avant le **16 février 1996** à :

Melina Gallant
157 South Drive
Summerside, Î.-P.-É. C1N 3Y8
Tél. : (902) 436-9592

Carrefour de l'Isle-Saint-Jean
OFFRE D'EMPLOI
Agent(e) de marketing/Responsable du secteur commercial

Le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean, de Charlottetown, est à la recherche d'une personne pour combler le nouveau poste d'agent(e) de marketing/responsable du secteur commercial.

Fonctions :
L'agent(e) sera responsable de gérer et de faire la promotion et la vente des services commerciaux du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean. Ces services commerciaux comprennent : location de salles de réunion et du théâtre, service de traiteur et boutique de produits français. Il/elle aura également la responsabilité de développer de nouveaux services dans ces secteurs.

Exigences :
- Études postsecondaires en administration ou marketing, préférablement au niveau du baccalauréat.
- Expérience en administration, en marketing et en développement d'entreprise communautaire.
- Une bonne connaissance de la langue française, tant au niveau parlé qu'écrit, ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise, aux niveaux parlé et écrit.
- Aptitudes à la planification et à l'organisation.
- Dynamique et aime travailler avec le public. Ce poste exigera occasionnellement que l'agent(e) travaille la fin de semaine et en soirée.

Salaire : selon l'expérience et les compétences

Entrée en fonction : le 1er avril 1996

Fin du concours : Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er mars 1996 à :

M. Émile Gallant, directeur
Carrefour de l'Isle-Saint-Jean
5, promenade Acadienne
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1C 1M2
Téléphone : (902) 368-1895 / Télécopieur : (902) 566-5989

Les personnes qui désirent obtenir des renseignements additionnels peuvent communiquer avec Émile Gallant, au numéro de téléphone susmentionné.

Adaptation de la population au projet de loi sur l'assurance-emploi

Un centre d'étude sera établi à Charlottetown

(J.L.) Un centre ayant pour but de surveiller et étudier la façon dont la population, les employeurs, les employés, les régions et les communautés vont s'adapter aux changements prescrits dans le projet de loi sur l'assurance-emploi sera établi à Charlottetown.

Ce centre s'occupera de la collecte détaillée d'information et d'analyses d'incidence, principalement dans les régions où le taux de chômage est élevé afin d'avoir une idée précise de la façon dont les gens s'adaptent au nouveau système. Le personnel du centre travaillera en collaboration avec les provinces et d'autres organismes pour compléter ce projet.

Les données fournies par le centre seront un des éléments clés du rapport que la Commission sur l'assurance-emploi doit présenter au Parlement d'ici la fin de 1998. Ce rapport portera principalement sur les thèmes suivants : la façon dont les gens s'adaptent au nouveau système, l'état du marché du travail dans les communautés à l'étude, la question de savoir si la quantité d'emplois créés est suffisante et si les gens accumulent les heures en surplus nécessaires afin de leur permettre d'augmenter leur revenu.

Le projet de loi sur l'assurance-emploi déposé devant la Chambre des communes en décembre 1995 stipule que le gouvernement devra surveiller et évaluer si les changements apportés aux programmes d'assurance d'emploi parviendront à créer de meilleures possibilités d'emploi pour les Canadiens et les Canadiennes.

La ministre de l'Office de l'enseignement supérieur, de la formation et de l'éducation des adultes de l'Île-du-Prince-Édouard, Jeannie Lea, se réjouit à la nouvelle que le centre sera situé à Charlottetown. «Le but du nouveau système d'assurance-emploi est de créer plus d'emplois et de faire en sorte que plus de gens travaillent. Il est important que l'on sache si l'on obtient les résultats escomptés pour la région atlantique.»

Le projet de loi sur l'assurance-emploi est actuellement à l'étude par le Comité permanent sur le développement des ressources humaines. ★

Cinq millions de dollars pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer

Le ministère de Santé Canada a annoncé à la mi-janvier qu'il accordera cinq millions de dollars, dans le cadre de la grande étude sur le vieillissement au Canada. On évalura le taux probable d'apparition de la «démence», dont la maladie d'Alzheimer, et l'on déterminera les facteurs de risques génétiques, comportementaux et environnementaux liés à la «démence», selon un communiqué.

Par ailleurs, la recherche permettra de déterminer des interventions pouvant favoriser le maintien de la santé et de l'autonomie des personnes aînées canadiennes.

Au pays, 18 centres d'études répartis dans toutes les régions, dont l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, participeront à cette étude qui sera coordonnée par l'Université d'Ottawa.

L'étude apportera des renseignements importants pour la planification des soins et des services de soutien destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et à leurs familles. L'information recueillie sera communiquée aux gouvernements provinciaux et servira à l'élaboration de politiques et à l'organisation de services en vue d'appuyer les soins prodigués au niveau communautaire et dans les établissements.

L'étude portera aussi sur des aspects importants du coût social et de la charge financière que représentent pour le système de santé la démence et la maladie d'Alzheimer, soit environ 4 milliards de dollars par assée. Pour les familles des malades et les soignants, les coûts continueront de monter en flèche, surtout si les domaines de la prévention et des traitements ne font pas de progrès. On estime que 250 000 Canadiennes et Canadiens sont atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre forme de «démence». On pense que ce nombre aura triplé en l'an 2031. ★

Abonnez-vous dès maintenant

Les consultations publiques vont bientôt commencer

Le Comité consultatif communautaire est à la recherche de suggestions sur les moyens par lesquels le gouvernement pourrait simplifier les procédures existantes et rationaliser les règlements exécutoires afin de mieux servir les Insulaires. Le comité tiendra des audiences publiques à l'échelle de la province du 12 au 20 février prochains.

Si vous êtes intéressé à faire une présentation au comité, veuillez communiquer avec Rochelle Gallant au 368-4508. Son numéro de télécopieur est le 368-6118 et son adresse sur Internet est : ragallan@gov.pe.ca

Des présentations écrites seront également acceptées jusqu'au 29 février à l'adresse suivante :

Rochelle Gallant,
bureau du Conseil exécutif,
C.P. 2000,
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 7N8

UNE RÉVISION DU FORMALISME ADMINISTRATIF

La Voix acadienne

OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur(trice)

Nous sommes à la recherche d'une personne pour planifier et coordonner une campagne financière afin de consolider un fonds de redressement pour le journal LA VOIX ACADIENNE.

Le(la) coordonnateur(trice) effectuera les tâches assignées par un comité de travail mis sur pied et mandaté par le conseil d'administration de LA VOIX ACADIENNE.

Si vo. ètes intéressé(e) ou désirez plus de renseignements concernant cette offre u emploi, veuillez communiquer avec Marcia Enman au (902) 436-6005.

La construction du Centre Wyatt à Summerside avance

(J.L.) Malgré les contretemps qui semblent pleuvoir sur le chantier de construction du Centre Wyatt à Summerside, un porte-parole de la Société de développement Waterfront affirme que l'on prévoit toujours de terminer la construction en juin. «On a environ une semaine de retard», affirme M. Jim Clark, directeur général.

Le Centre Wyatt va inclure le Centre Eptek qui sera la composante muséale. Le théâtre, qui s'appellera le *Harbourfront Jubilee Theater*, contiendra 525 places, ce qui en fait la deuxième plus grande salle de spectacles de la province.

«On aura une production estivale cinq soirs par semaine en juillet et août» affirme M. Clark.

Avec une troisième composante qui sera le Temple de la renommée sportive de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Clark espère que le Centre Wyatt sera un atout qui aidera la région à attirer plus de touristes. Selon les chiffres de la province, la région de Summerside attire 23 pour cent moins de touristes que d'autres régions de l'Île.

Naturellement, la saison touristique étant très courte, M. Clark ne néglige pas le potentiel que les groupes communautaires et artistiques de toute la région Prince Est vont représenter pour le fonctionnement du centre et la rentabilité du théâtre, durant la majeure partie de l'année.★

les services de fiscalité
la comptabilité et la vérification
la consultation en gestion
la consultation en micro-ordinateur

Doane Raymond

comptables agréés

Immeuble Concorde
290, rue Water
Summerside (Î.-P.-É.)
(902) 436-9155

Directeur associé
Byron Murray, C.A.

Vente de fin de saison

MANTEAUX D'HIVER *(quantité limitée)*..... **50 %** de réduction
BAS ET GANTS pour hommes et femmes ..... **20 %** de réduction
TOUS LES GILETS pour hommes et femmes ..... **25** à **40 %** de réduction
ROBES, PANTALONS et BLOUSES pour dames ..... **15** à **20 %** de réduction
TOUS LES JEANS ..... **10 %** de réduction additionnelle sur les prix de vente en vente jusqu'à épuisement des stocks
ASSORTIMENT DE CHAUSSURES .....

LA NOUVELLE MARCHANDISE DU PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ ARRIVE QUOTIDIENNEMENT

HEURES D'OUVERTURE :
du lundi au mercredi : de 9 h à 18 h
les jeudi et vendredi : de 9 h à 21 h
le samedi : du 9 h à 17 h

VOUS DÉTENEZ DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA?

Vous détenez des **Obligations d'épargne du Canada à intérêt composé**? Vous pouvez maintenant les transférer sans aucuns frais, en tout ou en partie, dans un REER-OEC. C'est une excellente façon de faire fructifier votre investissement en prévision de votre retraite. Bien sûr, vous continuez de bénéficier des taux d'intérêt avantageux. • Émissions 42 à 49 (1987-1994) : taux minimum de 6 3/4 % pour l'année en cours et de 7 1/2 % pour l'année suivante. • Émission 50 (1995) : taux minimum de 5 1/4 % pour l'année en cours, de 6 % pour l'année suivante, et de 6 3/4 % pour la troisième année.
Le mode de cotisation à un REER-OEC est très simple. Si vous n'avez pas encore reçu votre formulaire de demande avec tous les renseignements, communiquez avec nous sans tarder :
1 800 575-5151, du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h, HE.

VOUS AVEZ DÉJÀ ÉPARGNÉ POUR VOTRE REER!

Canada
VOS OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA.
ELLES VONT DE PAIR AVEC REER.

Avis aux membres de la SSTA de la région Évangéline

Une assemblée générale spéciale extraordinaire aura lieu le mercredi 28 février à la salle de conférence du Centre d'éducation Évangéline à compter de 19 h 30.

Les discussions porteront sur le transfert des responsabilités et du mandat du comité régional de la SSTA dans la région Évangéline au nouveau Conseil des Acadiens, Acadiennes de la région Évangéline.

Un vote sera pris à cet effet.

Pour plus amples renseignements, communiquez avec le secrétariat communautaire au 854-2975 ou avec Gloria Gallant au 854-2253.

CRTC **AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE** Canada

Avis d'audience publique CRTC 1996-1. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 25 mars 1996, 9 h 00, au Sheraton Landmark, 1400, rue Robson, Vancouver (C.-B.), afin d'étudier ce qui suit : 3. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par **YTV CANADA, INC.** en vue d'obtenir l'autorisation de transférer 31 073 actions ordinaires du capital-actions de la YTV Canada, Inc. détenues par la Rogers Programming Services Inc. à la Shaw Communications Inc. (en son nom ou au nom d'une filiale à part entière). Suite à l'approbation de la demande, la Shaw augmentera à 62 146 actions ordinaires (68,6 %) la part qu'elle détient actuellement dans la YTV. Le CRTC souligne que cette demande est conditionnelle à ce que les demandes présentées par la Rogers Cablesystems Limited (article 2) et la Baton Broadcasting Incorporated (article 4) soient approuvées par le CRTC. EXAMEN DE LA DEMANDE : Shaw Communications Inc., 630 - 3e ave. s.-o., Calgary (Alb.); YTV Canada, Inc., 64, ave. Jefferson, Unité #18, Toronto (Ont.); et Shaw Cable (B.C.) Ltd., 1471, ave. Pemberton, North Vancouver (C.-B.). BESOINS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES : Les personnes qui désirent présenter oralement leurs commentaires ou qui requièrent des auxiliaires de communication doivent aviser le CRTC au plus tard 20 jours avant le début de l'audience. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Halifax : (902) 426-7997. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant **le ou avant le 5 mars 1996**. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

APPEL D'OFFRES

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DES TRAVAUX PUBLICS DE L'Î.-P.-É.

Des soumissions cachetées seront acceptées au bureau du ministre des Transports et des Travaux publics jusqu'à 14 h, heure locale, le jeudi 22 février 1996, pour les travaux suivants :

VENTILATION - PHASE II
POUR L'ÉCOLE SECONDAIRE WESTISLE

COMTÉ DE PRINCE

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Les soumissions devront être clairement identifiées avec la mention suivante :

SOUMISSION : «VENTILATION - PHASE II, ÉCOLE WESTISLE»

On peut se procurer les documents de soumission auprès du ministère des Transports et des Travaux publics, situé au 3e étage de l'immeuble Jones, 11, rue Kent, Charlottetown (Î.-P.-É.), contre le versement d'une caution de cent dollars (100 $) qui sera remboursée si les documents sont retournés dans les 14 jours suivant la date de réception de la soumission. On peut également consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction situés à Charlottetown, à Summerside, à Moncton, à Saint-Jean, à Fredericton et à Halifax. L'ouverture des plis aura lieu à l'heure et à l'endroit indiqués ci-dessus et les soumissionnaires sont invités à y assister. Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

Keith Milligan
Ministre des Transports et des Travaux publics

Sur le bout de la langue

Petit pot-pourri de l'insolite

Par Annie BOURRET (APF)

Saviez-vous que la toute première grammaire française a été écrite par John Palsgrave en 1530. Intitulé Éclaircissement de la langue française, le livre était destiné à des gens qui, comme cet Anglais, éprouvaient assez d'intérêt envers notre langue pour avoir besoin de ce genre de renseignements. Il faut mentionner que, à l'époque, on parlait français dans tous les pays d'Europe, et tout particulièrement en Hollande et en Allemagne.

La première grammaire rédigée par un Français paraît peu après, en 1531. Jacques Dubois, médecin et alphabétiste, publie son livre en latin, sous le pseudonyme de Sylvius. Pourquoi l'appelle-t-on alphabétiste? Parce qu'il a été le premier à recommander l'emploi de deux lettres différentes pour distinguer la lettre I de J et l'U du V. Chaque paire avait exactement la même forme en écriture cursive, même si les prononciations correctes devaient être respectées. Le mot USAGE, par exemple, s'orthographiait VSAGE et USAGE. Dans certains cas, la confusion était bien plus importante : le mot UILE (orthographe du mot huile avant 1260) s'écrivait comme VILE. Seul le contexte permettait de comprendre de quel mot il s'agissait. Curieusement, la Hollande adopte ces changements proposés vers 1620. L'Académie française, elle, ne se résigne à les agréer qu'en 1762. Avec l'ajout de F et de V, l'alphabet passe alors de 23 à 25 lettres.

Pour que la vingt-sixième lettre de l'alphabet français, le W, soit acceptée, il a fallu attendre encore presque 200 ans et ce, malgré que le fait que les gens du Nord de la France l'employait couramment. Lorsque le français du XVIIe siècle s'est mis à emprunter couramment des mots à la langue anglaise, l'Académie française s'est finalement résignée à adopter le W. Tout de même, le premier dictionnaire à consacrer officiellement le W au vingt-troisième rang de l'alphabet français est Le Robert...en 1964!

Une dernière anecdote sur une lettre, plus exactement un R oublié à qui l'on doit peut-être le nom de l'Acadie. Vers 1524, le terme Arcadie apparaît. À l'époque, il désigne le Massachussetts, tout en ayant le sens de «Renaissance» italienne (rappelant ainsi l'atmosphère de l'époque et du pays de l'explorateur Verrazzano, qui avait découvert ces terres). Bien des historiens attribuent l'apparition du mot Acadie à une erreur d'orthographe sur une carte.

Il existe une autre hypothèse sur l'origine du mot Acadie, basée sur le texte de l'acte de concession du territoire «Cadie» à un sieur de Monts en 1603, comprenant le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et une partie du Maine. Le terme Cadie s'éloigne trop de l'Arcadie de Verrazzano pour qu'on puisse croire à une simple erreur. Selon le Glossaire de Pascal Poirier, Cadie pourrait bien être le nom amérindien du territoire concédé à de Mont. Pour renforcer sa thèse, Poirier souligne qu'avant la déportation de 1755, les Acadiens s'appelaient eux-mêmes des «Cadgiens» une orthographe qui n'est pas sans rappeler la prononciation du terme «cajun» de la Nouvelle-Orléans.

Pour commentaires, envoyez un message électronique à bourret-@freenet.vancouver.bc.ca.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
(506) 548-9623
1428, avenue St-Peter
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3A8

La Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard

désire remercier sincèrement tous les bailleurs de fonds qui contribuent actuellement à la réalisation du programme de perfectionnement artistique 1995-96.

- ★ *Développement des ressources humaines du Canada*
- ★ *le Programme de développement culturel acadien*
- ★ *le ministère de l'Éducation de l'Î.-P.-É.*
- ★ *le ministère de Patrimoine canadien*
- ★ *Jeunesse acadienne*

Un gros merci aux artistes qui se donnent coeur et âme au développement artistique en participant pleinement à l'effort professionnel dans chacune de leur discipline.

DES OFFRES CHAUDES, CHAUDES, CHAUDES POUR L'HIVER.

AU CANADA, LES PLUS CHAUDS RABAIS DE L'HIVER SONT OFFERTS PAR VIA.

40 % DE RABAIS en classe économique et en voiture-lits, partout où VIA se rend.

Valable jusqu'au 14 mai 1996. Rabais supplémentaire de 10 % pour les aînés, les étudiants et les jeunes. Achat à l'avance nécessaire. Les sièges sont limités. D'autres conditions s'appliquent. Pour les détails, appelez votre agence de voyages ou VIA Rail[MD].

VIA[MD]

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI

[MD] Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc. [MD] Marque déposée de VIA Rail Canada Inc.

Soleil d'hiver au Hilton.

Dans tous les hôtels Hilton au Canada, et jusqu'au 30 avril 1996, vous pouvez profiter de la chaleur de nos hôtels avec nos tarifs «Soleil d'hiver».

CAN $	En semaine (du lundi au jeudi)	Le week-end (du ven. au dim.)		En semaine (du lundi au jeudi)	Le week-end (du ven. au dim.)
Edmonton Hilton	89 $	79 $	Saint John (N.-B.) Hilton	92 $	72 $
Montréal Aéroport Hilton	112 $	112 $	Toronto Airport Hilton	99 $	99 $
Montréal Bonaventure Hilton	119 $	105 $	Toronto Hilton	115 $	115 $
Québec Hilton	85 $	79 $	Windsor Hilton	105 $	115 $

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages ou composez le **1 800 HILTONS (445-8667).**

HILTON

Tarif par chambre, par nuit, avant taxes et service. En vigueur selon les disponibilités. Ces tarifs ne s'appliquent pas aux groupes, ni aux congrès et ne peuvent être jumelés à aucune autre promotion.

Programme GREAT RATES[SM] de Holiday Inn®.

Rien de mieux pour votre "escapade" que de séjourner dans un hôtel Holiday Inn® du Canada. Séjourner parmi nous vous permet des économies substantielles. Non seulement nous offrons des GREAT RATES[SM], mais les enfants de moins de 19 ans logent toujours gratuitement dans la chambre de leurs parents.* Dépêchez-vous, les GREAT RATES s'en vont rapidement, le nombre de chambres étant limité. Appelez immédiatement pour vos réservations.**

L'HÔTEL OFFICIEL DU PLAISIR EN FAMILLE

Holiday Inn · Holiday Inn EXPRESS · Holiday Inn SELECT · Holiday Inn SunSpree Resort

COMPOSEZ LE 1-800-HOLIDAY OU APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.

*Une surcharge pour les lits pliants s'applique. **Nombre limité de chambres. Réservations sujettes à la disponibilité (un maximum de 10% du nombre total de chambres est alloué à ce programme, le pourcentage exact étant variable d'un hôtel à l'autre). Le tarif est par chambre, par nuit, en occupation simple ou double. La liste d'hôtels participants est exacte au moment de cette publication mais pourrait varier. Certaines dates ne sont pas disponibles. Non disponible pour les groupes de 10 chambres ou plus, ou en combinaison avec toute autre offre spéciale ou tout rabais. [TM]AIR MILES International Holdings N.V. utilisateur autorisé Loyalty Management Group Canada Inc. et Holiday Inn Worldwide. 1996, Holiday Inns, Inc. Tous droits réservés. Registered Trademark/Marque déposée. SM–Service Mark/Marque de Service. S96-WCT-PIF/W

SOYEZ À VOTRE BEST PARTOUT DANS LE MONDE.

BEST WESTERN **BestRates**

Le programme *BestRates* vous offre les meilleurs tarifs dans plus de 125 hôtels Best Western partout au Canada. Profitez des tarifs *BestRates* dès aujourd'hui en composant le 1 800 528-1234.

Best Western

Chacun des Best Western est autonome et exploité de façon indépendante.

LE GÎTE ET LE COUVERT, OFFERTS D'UN OCÉAN À L'AUTRE.

Il est facile de se délasser avec les tarifs SureSaver de ITT Sheraton. Appelez votre agent de voyages ou ITT Sheraton au 800 325-3535

ITT Sheraton CANADA

• Halifax • Fredericton • Aylmer • Montréal • Laval • Hamilton • Niagara Falls (2) • Ottawa • Sudbury • Toronto (5) • Saskatoon • Calgary • Winnipeg • Surrey • Whistler •

VISITEURS À HALIFAX DARTMOUTH

TARIF SPÉCIAL. 69 $* FIN DE SEMAINE à partir du 3 mars 1996

* selon la disponibilité, excluant les taxes.

SPECTACULAIRE GLISSADE D'EAU INTÉRIEURE DE 108 PIEDS. RESTAURATION CONÇUE POUR LA FAMILLE.

PARK PLACE RAMADA RENAISSANCE HOTEL

1-800-2RAMADA ou (902) 468-8888 EXIT 5 HIGHWAY 111 DARTMOUTH, NOUVELLE-ÉCOSSE

TORONTO À SON MEILLEUR.

LES FORFAITS EXTRA. THÉÂTRE, ÉVÉNEMENTS SPORTIFS, HÉBERGEMENT ET PLUS ENCORE.

Pour obtenir gratuitement votre brochure, composez le 1 800 363-1990.

LA **MEILLEURE FAÇON** DE S'Y RENDRE. AIR CANADA. PLUSIEURS CENTAINES DE VOLS POUR TORONTO À PARTIR DE 68 VILLES AU CANADA.

Pour plus de renseignements, téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada.

TORONTO *Unique au monde* 1 800 363-1990

AIR CANADA BIENVENUE DANS NOTRE MONDE

Le Nouveau-Brunswick... plus de 6000 km de sentiers entretenus de calibre mondial.

Une autoroute de neige. Des sentiers sans fin. La plus forte accumulation de neige aux Maritimes (jusqu'à 400 cm par année). Une des plus longues saisons au sud de l'Arctique. L'embarras du choix : excursion en traîneau à chiens, ski, pêche sur glace, raquette, camping. L'hiver au Nouveau-Brunswick... de l'or blanc pur.

Nouveau Brunswick *Chez nous, c'est chez vous.*

Pour recevoir gratuitement votre catalogue de vacances d'hiver **1 800 561-0123**

Tourisme Nouveau-Brunswick, Service 161, C.P. 12345, Fredericton (Nouveau-Brunswick) Canada E3B 5C3; adresse électronique : NBTOURISM@gov.nb.ca; site Web : http://www.gov.nb.ca/tourism

LE CHEMIN LE PLUS COURT DE A À ZZZZZZZZZ

Avec plus de 200 établissements bien situés partout au pays, tous les chemins mènent à la plus grande chaîne hôtelière du Canada! Partout où vous irez d'un océan à l'autre, vous êtes assuré de trouver un établissement Choice propre et confortable, à un prix dont vous rêviez.

Depuis les établissements économiques et amicaux jusqu'aux hôtels de luxe avec service complet, les sept bannières distinctes offrent vraiment *«quelque chose pour tout le monde, pratiquement partout»*

Économisez cet hiver en téléphonant et en demandant de l' A à Z.

Pour vos réservations, téléphonez sans frais au 1-800-267-3837

Sleep · Comfort · Quality · Clarion · Friendship · Econo Lodge · RODEWAY

L'hiver est à nos portes. Et vous voilà obsédé par l'idée de vous évader jusqu'à l'été. Pas de panique. Voici des offres qui vous feront changer d'idée. Cet hiver, partez en excursion en motoneige ou en ski de fond sur les sentiers les plus pittoresques au monde. Redécouvrez les plaisirs du ski alpin. Ou encore, évadez-vous quelques jours à la campagne. Et bien entendu, les villes, avec boutiques, restaurants et spectacles, et les nombreux festivals d'hiver, ne sont jamais bien loin. En fait, même en hiver, vous verrez que le Canada ne vous laissera pas froid. Appelez votre agent de voyages pour plus de détails.

CANADA
Un pays à redécouvrir.

SPORTS

Ligue acadienne de quilles

	Nom	Capitaine	Points
1.	Les A.M.P.	Paul Perry	41
2.	Les brayons	Louise Bossé	38
3.	Les F.T.D.	Claude Gallant	35 1/2
4.	Les raccouchillés	Clem Arsenault	34
5.	Les C. et G.	Diane Caissie	29
6.	Les pas-si-mal	Alvina Bernard	28
7.	Les leftovers	Hermas Gallant	27
8.	Les p'tits vieux	Elmer Gallant	23 1/2

PLUS HAUT SIMPLE (SEMAINE DERNIÈRE)

Hommes		Femmes	
Raymond Benard	286	Jeannita Bernard	248
Albert Hashie	275	Aurella Arsenault	226

PLUS HAUT TRIPLE (SEMAINE DERNIÈRE)

Marcel Bernard	676	Karen Doyle	599
Paul Perry	662	Thelma Gallant	572

PLUS HAUT SIMPLE (SAISON)

Jean-Louis Lebel	354	Alice Perry	316
Claude Gallant	332	Bernice Maddix	283

PLUS HAUT TRIPLE (SAISON)

Roger Caissie	796	Alice Perry	722
Marcel Bernard	786	Zelma Hashie	704

PLUS HAUTE MOYENNE (SAISON)

Marcel Bernard	207	Bernice Maddix	188
Raymond Bernard	205	Jeannita Bernard	186

HORAIRE DU 9 FÉVRIER 1996
Les brayons vs les raccouchillés
Les F.T.D. vs les leftovers
Les p'tits vieux vs les pas-si-mal
Les C. et G. vs les A.M.P.

Les *Flyers* sont au dernier rang de la ligue

(J.L.) Les *Flyers* de Wellington Construction occupent présentement le dernier rang dans la ligue communautaire de hockey du comté de Prince, avec cinq parties encore à jouer au calendrier de la saison régulière.

Voici le classement des équipes, en tenant compte des parties jouées jusqu'au 4 février, inclusivement.

Équipes	victoires	défaites	matchs nuls	points	parties à jouer
Kensington	13	5	2	28	4
Tyne Valley	13	7	1	27	3
Alberton	8	10	3	19	3
South Shore	7	12	3	17	2
Miminegash	6	9	4	16	5
Flyers de Wellington Construction	7	11	1	15	5

Les répétitions commencent en vue du spectacle sur glace

(J.L.) Les quelque 55 membres du Club de patinage artistique Évangéline ont commencé à se préparer en vue du spectacle sur glace, qui aura lieu le mois prochain. D'ici le grand jour, la répétition des chorégraphies pour le spectacle vont occuper la majeure partie des sessions d'entraînement, dirigées par Julie MacNeil, qui est l'entraîneur-chef du Club.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir

Le mystère de la tête du Bonhomme Carnaval

(J.L.) La mascotte du Carnaval franco-acadien de Charlottetown est nul autre qu'un Bonhomme Carnaval, inspiré de celui qui anime le Carnaval de Québec, année après année.

La tête du Bonhomme Carnaval qu'on verra au prochain Carnaval franco-acadien, a été fabriquée par Etienne Dion, originaire des Îles de la Madeleine.

M. Dion a appris à fabriquer des «têtes de mascotte» en 1983, alors qu'il avait personnifié la mascotte des Jeux du Québec en prévision de la finale de l'est du Québec des Jeux du Québec, qui se tenaient à Sept-Iles. «En plus de porter la mascotte, il fallait aussi en faire l'entretien. On avait refait la tête au moins trois fois en cinq mois».

C'est donc fort de cette expérience qu'Étienne s'est lancé dans la fabrication de la tête du Bonhomme Carnaval. On commence avec un gros ballon gonflé, qu'on recouvre de quelques couches de papier maché. On met ensuite du plâtre qu'on recouvre d'une couche de résine de fibre de verre. Attention, cela sent très fort. On peut ensuite peindre selon les circonstances. Les joues et le nez sont des boules de styromousse.

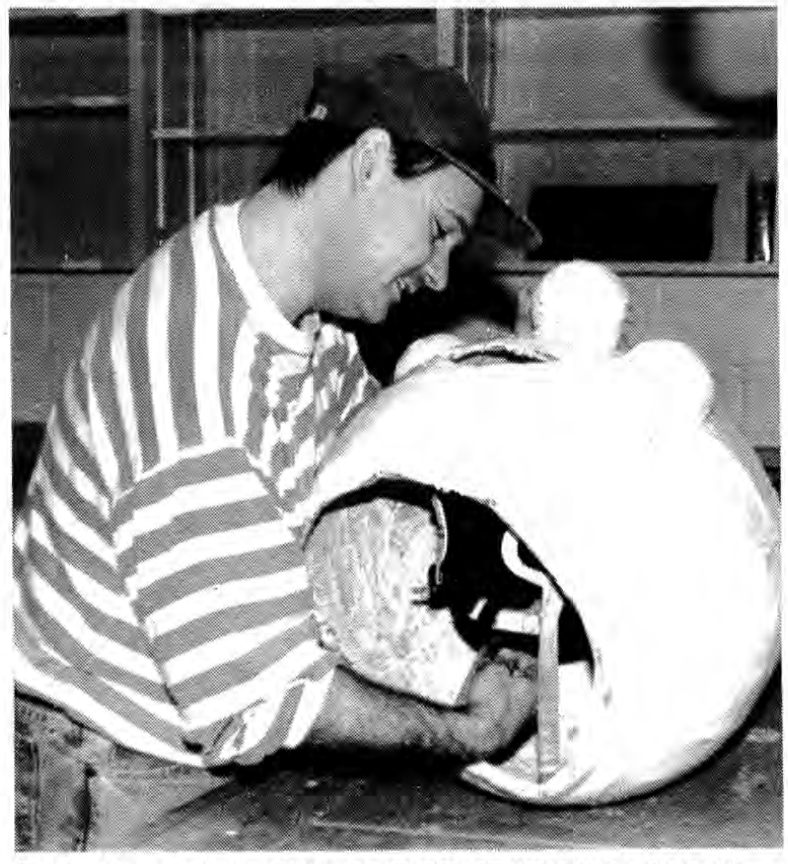

Étienne Dion vérifie la solidité de la tête du Bonhomme Carnaval.

Pour que la tête tienne bien, on place à l'intérieur un casque de hockey, qui est assez confortable et qui peut s'ajuster selon les besoins.

Si tous les secrets de fabrication de la tête sont dévoilés, le mystère reste entier quant à l'identité de la personne qui se trouvera sous le costume. «Je peux vous assurer que ce n'est pas moi qui serai à l'intérieur du costume», affirme Étienne Dion. ★

Adaptation de la population au projet de loi sur l'assurance-emploi

Un centre d'étude sera établi à Charlottetown

(J.L.) Un centre ayant pour but de surveiller et étudier la façon dont la population, les employeurs, les employés, les régions et les communautés, vont s'adapter aux changements prescrits dans le projet de loi sur l'assurance-emploi sera établi à Charlottetown.

Ce centre s'occupera de la collecte détaillée d'information et d'analyses d'incidence, principalement dans les régions où le taux de chômage est élevé, afin d'avoir une idée précise de la façon dont les gens s'adaptent au nouveau système. Le personnel du centre travaillera en collaboration avec les provinces et d'autres organismes pour compléter ce projet.

Les données fournies par le centre seront un des éléments clés du rapport que la Commission sur l'assurance-emploi doit présenter au Parlement d'ici la fin de 1998. Ce rapport portera principalement sur les thèmes suivants : la façon dont les gens s'adaptent au nouveau système, l'état du marché du travail dans les communautés à l'étude, la question de savoir si la quantité d'emplois créés est suffisante et si les gens accumulent les heures en surplus nécessaires afin de leur permettre d'augmenter leur revenu.

Le projet de loi sur l'assurance-emploi déposé devant la Chambre des communes en décembre 1995 stipule que le gouvernement devra surveiller et évaluer si les changements apportés aux programmes d'assurance-emploi parviendront à créer de meilleures possibilités d'emploi pour les Canadiens et les Canadiennes.

La ministre de l'Office de l'enseignement supérieur, de la formation et de l'éducation des adultes de l'Î.-P.-É., Jeannie Lea, se réjouit à la nouvelle que le centre sera situé à Charlottetown. «Le but du nouveau système d'assurance-emploi est de créer plus d'emplois et de faire en sorte que plus de gens travaillent. Il est important que l'on sache si l'on obtient les résultats escomptés pour la région atlantique», a dit la ministre

Le projet de loi sur l'assurance-emploi est actuellement à l'étude par le Comité permanent sur le développement des ressources humaines. ★

Bingo Mont Carmel
GROS LOT
210,00 $ en 58 numéros
JEUDI SOIR À 19 H 30
Prix de présence
«Cookie Jar» 1 $ à la porte
Prix d'entrée : 3 $ - 4 cartes

Baisse des inscriptions dans les universités canadiennes

(APF) Pour la première fois depuis 1978, les inscriptions à temps plein dans les universités ont légèrement baissé au Canada en 1995.

Selon Statistique Canada, 574 000 étudiants étaient inscrits à temps plein dans les universités canadiennes l'automne dernier, une baisse de 0,4 pour cent par rapport à l'année 1994.

La baisse des effectifs à temps partiel est beaucoup plus importante. Les inscriptions ont en effet diminué de 5,5 pour cent.

La Colombie-Britannique est la seule province à enregistrer une hausse des effectifs à temps plein et à temps partiel dans ses universités, au 1er cycle.

Les inscriptions à temps plein au 1er cycle ont aussi augmenté au Manitoba, en Saskatchewan et en l'Alberta.

Statistique Canada ne peut pas clairement établir un lien entre la hausse des frais de scolarité et la baisse des inscriptions. Dans les universités québécoises, où les frais de scolarité n'ont pas augmenté (ils sont les plus bas au pays), la baisse des inscriptions au premier cycle dans les universités était de 2,5 pour cent. En Alberta, malgré la plus forte hausse des frais de scolarité au pays (+10,5 pour cent), le nombre d'étudiants a augmenté de 5,1 pour cent au premier cycle. L'Université de l'Île-du-Prince-Édouard a toutefois enregistré une baisse de 3,7 pour cent de ses inscriptions, après avoir imposé une hausse de 7,6 pour cent des frais de scolarité. ★

Pour tous vos besoins en fait d'assurance
Hickey & Hyndman Insurance Ltd.
292, rue Water
Summerside (Î.-P.-É)
Tél. : 436-9215
Téléc. : 436-8367

GOUVERNEMENT DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
*B.D.P.
(BONS DE DÉPÔT PROVINCIAUX)
DE 100 $
SPÉCIALEMENT POUR LES PETITS INVESTISSEURS
RAPPORTENT 5¼ %
EN FÉVRIER 1996
VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE BEAUCOUP D'ARGENT POUR INVESTIR DANS LES *BONS DE DÉPÔT PROVINCIAUX (MINIMUM REQUIS-100,00$) - MAIS VOUS POUVEZ PROFITER DE TOUS LES AVANTAGES OFFERTS AUX GROS INVESTISSEURS.
• INVESTISSEMENT PROFITABLE
- intérêt fixé mensuellement
• INVESTISSEMENT SÛR
- garanti par le gouvernement provincial
• INVESTISSEMENT FLEXIBLE
- remboursable n'importe quand
- intérêt payé ou composé deux fois par an
- le capital doit avoir été déposé pendant 90 jours pour rapporter de l'intérêt
TÉLÉPHONER AU 368-4009 OU SE RENDRE AU TRÉSOR DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, 1er ÉTAGE, ÉDIFICE SHAW RUE ROCHFORD, CHARLOTTETOWN OU AUX BUREAUX RÉGIONAUX DE LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À SUMMERSIDE, ALBERTON, MONTAGUE OU SOURIS

Cartes professionnelles

Fitzgerald & Snow Ltd.
Entrepreneur général
BUTLER®
Greenwood Drive, C.P. 1325
Summerside (Î.-P.-É.)
Tél. : 436-9256 Téléc. : 436-7678

Caisse populaire Évangéline ltée
Wellington (Î.-P.-É.)
Téléphone : 854-2595

Key and McKnight
AVOCATS ET NOTAIRES
Derek D. Key, B.A., LL.B.
Nancy L. Key, LL.B.R.
Stephen D.G. McKnight, B.A., LL.B.
Scott Peacock, B.B.A., LL.B.
Summerside tél : 902-436-4851
Summerside fac : 902-436-5063
494, rue Granville
C.P. 1570
Summerside (Î.-P.É.)
C1N 4K4
Wellington tél : 902-854-3424
Wellington fac : 902-854-3447
Place du Village
Wellington
(Île-du-Prince-Édouard)
C0B 2E0

Taylor, McLellan
Avocats et notaires
37, rue Central, Summerside (Î.-P.-É.) C1N 4P6
Benjamin B. Taylor, C.R.
J. Andrew D. Campbell, B.A., LL.B.
Bloyce V. McLellan, B.A., LL.B.
Susan M. Robinson, B.B.A., LL.B.
Bureau à O'Leary
Téléphone : 859-1745
Tél. : 436-9211
Téléc. : 436-1514

Richard Bernard
EYE CARE OPTICAL
Betty Hunter
Eye Care Optical
7, rue Summer
Summerside, Î.-P.-É.
(902) 436-4505
489, rue Main
Alberton, Î.-P.-É.
(902) 853-4505

UNITED CARPET
Tuiles en céramique, stores, tapis, vinyle coussiné, bois franc
Nous apporterons nos échantillons de produits chez-vous!
Service de vente à votre maison 888-3700
Interiors Plus
READS CORNER, SUMMERSIDE

Fumer, «c'est cool», disent les jeunes

Un jeune sur sept âgé entre 10 et 19 ans fume la cigarette

(APF) Malgré toutes les campagnes publicitaires destinées à sensibiliser les jeunes au danger de la cigarette, 15 pour cent des jeunes Canadiens âgés entre 10 et 19 ans sont des fumeurs. Paradoxalement, presque tous connaissent les risques pour leur santé... et pour celle des non fumeurs.

C'est ce que révèle une grande enquête nationale sur le tabagisme et les jeunes réalisée par Statistique Canada pour le compte du ministère de la Santé, qui permet pour la première fois de dresser un profil des jeunes fumeurs de 10 à 14 ans. Quelque 14 200 jeunes de 10 à 14 ans et 9500 âgés entre 15 et 19 ans ont participé à cette enquête réalisée entre les mois de septembre et décembre 1994.

Dans le groupe d'âge des 10 à 14 ans, 7 pour cent des garçons et des filles sont des fumeurs. Chez les15 à 19 ans, ils sont 23 pour cent des garçons et 24 pour cent chez les filles à fumer. Ce pourcentage est stable depuis 1991, mais représente une baisse substantielle par rapport à l'année 1981, alors qu'ils étaient 43 pour cent à déclarer goûter les plaisirs de la cigarette.

C'est à Terre-Neuve où on retrouvait en 1994 le pourcentage le plus élevé de fumeurs parmi les jeunes de 15 à 19 ans avec 28 pour cent. La Saskatchewan comptait la proportion la plus faible de fumeurs dans ce groupe d'âge avec 19 pour cent. Le Québec, comptait la proportion la plus grande de fumeurs chez les 10 et 14 ans avec 11 pour cent. En Ontario, seulement 4 pour cent des jeunes de 10 à 14 ans étaient des fumeurs, ce qui constituait la plus faible proportion au pays.

De toutes les provinces, c'est au Nouveau-Brunswick où les jeunes de 15 à 19 ans fumaient le plus de cigarettes avec une moyenne 13,7 et c'est en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique où ils en fumaient le moins. Au Québec les jeunes de 10 à 14 ans fumaient davantage qu'ailleurs au pays avec une moyenne de 11,2 cigarettes par jour, comparativement à un minimum de 8,2 en Colombie-Britannique.

Fumer, «c'est *cool*», disent 21 pour cent des jeunes fumeurs de 15 à 19 ans et 40 pour cent des jeunes fumeurs de 10 à 14 ans. Mais la raison la plus courante pour commencer à fumer, c'est l'influence des autres. Pas moins de 70 pour cent des jeunes de 15 à 19 ans disent que le fait d'avoir des amis qui fument est ce qui incite à fumer. Les autres raisons invoquées sont la curiosité (22 pour cent), la popularité personnelle (10 pour cent) et l'habitude des parents (10 pour cent). Chez les jeunes de 10 à 14 ans, la curiosité (56 pour cent) l'emporte sur toutes les raisons de fumer. N'empêche qu'ils sont 46 pour cent à prétendre que «les jeunes qui sont populaires fument» et 32 pour cent à dire qu'ils ont commencé à fumer à l'exemple de leur père ou de leur mère.

Les interdictions de fumer à l'école influencent peu le comportement des jeunes fumeurs. Seulement 13 pour cent disent avoir réduit le nombre de cigarettes qu'ils fument et 6 pour cent déclarent avoir arrêté de fumer à la suite d'une interdiction à l'école.

L'âge légal pour l'achat de cigarettes ne freine pas la volonté des jeunes de moins de 19 ans de se procurer des cigarettes. Même s'ils connaissent très bien quel est l'âge légal selon la province, 59 pour cent des garçons et 54 pour cent des filles âgés de 10 à 19 ans considèrent qu'il est facile de se procurer des cigarettes.

Les jeunes sont très conscients des dangers de la cigarette. Ils sont 90 pour cent à penser que l'on peut développer une dépendance par rapport au tabac et tout autant à comprendre les effets nocifs de la fumée de tabac, comme le développement d'un cancer des poumons.

Alors, pourquoi fument-ils? Les trois quarts de tous les jeunes fumeurs disent que c'est pour se détendre, alors que 37 pour cent pensent que cela aide à chasser l'ennui. Et il y a ceux pour qui «c'est *cool* de fumer». ★

SADCAP

INSTITUTION S MEMBRES ET INFORMATION

Renseignements sur la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires

1 Les caisses populaires constituées en société selon les lois de l'Île-du-Prince-Édouard sont les institutions membres. Toutes les caisses populaires de l'Île doivent être membres de la SADCAP.

2 Le montant maximal des dépôts assurés à une même caisse populaire est de 60 000 $ la personne à chacune des caisses. Les dépôts effectués à diverses succursales d'une même caisse populaire ne sont pas assurés séparément.

3 Les dépôts dans chacune des caisses populaires sont distinctes et les limites s'appliquent à chaque caisse populaire de façon distincte. Les dépôts admissibles à une caisse populaire n'affectent pas les limites de dépôt admissibles à une autre caisse populaire.

4 Un déposant peut être un particulier, une association de particuliers, une société commerciale, une association de sociétés commerciales ou un gouvernement.

5 Les dépôts assurables incluent les dépôts faits en monnaie canadienne dans les comptes d'épargne et les comptes de chèques, les parts des membres, les dépôts à terme, les certificats de placements, les chèques de voyage, les traites bancaires et les mandats émis par les caisses populaires.

6 Les dépôts conjoints, les dépôts en fiducie et les sommes assurables placées dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR) et dans un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) sont couverts par des assurances distinctes, jusqu'à concurrence de 60 000 $.

7 La protection maximum pour les sommes assurables placées dans un REÉR ou un FERR est de 60 000 $ pour chaque type de dépôt. Ces derniers sont assurés séparément des autres dépôts du détenteur à une même caisse populaire.

8 La Société d'assurance-dépôts des caisses populaires (SADCAP) n'assure pas tous les dépôts et les placements offerts par les caisses populaires.

9 SADCAP n'assure pas les sommes versées en monnaie étrangère dans des comptes d'épargne ni des comptes de chèques, les débentures émises par une caisse populaire, les obligations et les débenteures émises par les gouvernements et les sociétés commerciales, les Bons du Trésor et les sommes investies dans des hypothèques, des actions et des fonds mutuels.

10 Ces renseignements généraux ne constituent en aucune manière une interprétation juridique de la loi sur la SADCAP et de ses règlements.

Pour plus de renseignements sur l'assurance-dépôt des caisses populaires appelez le 628-6280 ou contactez votre caisse populaire locale.

Société d'assurance-dépôt des caisses populaires

C.P. 1747, 281, ave University
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7N4
Téléphone : (902) 628-6280

Route de distribution

À VENDRE

Plus de 72 produits différents, franchise disponible pour toute l'Île-du-Prince-Édouard

Aux intéressés seulement

506-344-1099

le soir